La LIBERTÉ

Vol. 86 n°35 • du 10 au 16 décembre 1999 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes



À la recherche d'une idée de cadeau pour Noël? Offrez La Liberté et obtenez cette charmante radio sport! Détails à la page 2.

Détails à la page 2.

Citation de la semaine

« Est-ce que ça me donne une raison suffisante pour envoyer le surplus d'eau dans la cour de mon voisin ? »

David Iftody estime que les Manitobains ne devraient pas écoper des problèmes de Devil's Lake.

■ Page 7.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: [illegible]
Télécopieur: [illegible]
Sans frais: [illegible]
[illegible]



photo: Daniel Bahuaud

Le tempo dans le sang

Décidément, la vie de batteur ne vous laisse pas de repos! À 18 ans, Christian Dugas est très en demande. On peut le voir dans la comédie musicale *Godspell*, et avec les orchestres Scruj MacDuhk et Rudimental, il multiplie les spectacles et les tournées. Mais faut-il s'en étonner, quand on a comme parents Normand Dugas et Nicole Brémault ?

■ Page 11.

Solution pour le pont

Les résidants de Saint-Boniface qui s'inquiètent de la présence de la voie d'urgence qui permettra de tourner à droite sur Taché, à la sortie du nouveau pont, peuvent peut-être respirer en paix.

■ Page 3.

Quand Geneviève fait Gabrielle

Geneviève Désilets incarnera Gabrielle Roy dans le film *Children of My Heart*. Rencontre avec une jeune comédienne québécoise à la découverte du Manitoba.

■ Page 9.

COMITÉ COMMUNAUTAIRE RIEL

Lavallée subit un autre revers

Sandra POIRIER et Sylviane LANTHIER

Il y a longtemps que la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) sait que le conseiller municipal de Saint-Vital, Al Golden, n'est pas d'accord avec le site choisi pour la future école francophone dans le sud de Saint-Vital. Al Golden a rencontré une délégation de la DSFM l'été dernier pour lui montrer le terrain, situé au nord du périmètre, qu'il préférerait lui voir choisir. La DSFM a alors réitéré sa préférence pour le site de la rue Dakota qu'elle possède déjà. Malgré tout, la motion déposée par Al Golden et discutée lors de la réunion du comité communautaire Riel le 7 décembre, a pris tout le monde par surprise à la DSFM.

Dans cette motion adoptée par deux voix contre une, Al Golden s'oppose à la construction du volet secondaire et communautaire sur le site de l'école primaire, parce que cela entraînerait des problèmes de circulation et de stationnement.

Lors de la période de questions mardi soir, il est apparu évident que le conseiller de Saint-Vital s'inquiète aussi de voir construire des infrastructures communautaires qui, dit-il, ne serviraient qu'aux francophones.

Le directeur général de la DSFM, Léo Robert, ainsi que le secrétaire-trésorier, André Chaput se sont présentés devant les conseillers Al Golden, John Angus et Daniel Vandal, convaincus que la réunion n'allait être que préparatoire. Ils ont donc demandé au comité Riel qu'il explore la possibilité que la DSFM achète sept à huit acres supplémentaires du terrain pour permettre la construction du volet secondaire de l'école. Selon Léo Robert, la DSFM, qui a déjà entamé des démarches administratives avec les fonctionnaires de la Ville en vue de l'achat de ces acres, ne s'attendait pas à ce que les politiciens statuent sur ce projet, de façon prématurée et sans avoir obtenu tous les avis nécessaires. La DSFM, dit-il, prévoyait rencontrer des fonctionnaires de la Ville responsables des terrains avant d'acheminer une demande officielle au comité Riel.

Léo Robert ignorait même que Al Golden avait déposé sa motion le mois dernier, et c'est le conseiller Daniel Vandal qui l'a prévenu lundi en fin d'après-midi.

À l'école Lavallée, la présidente du comité scolaire, Claudette Warnke, ignorait aussi l'existence de cette motion, de même que les membres du comité scolaire et que la représentante régionale, Carmelle Boily-LeDorze. Le commissaire Maurice Auger n'a pu être rejoint. De son côté, la présidente de la DSFM, Yolande Dupuis, a exprimé sa déception face à la tournure des événements. Les commissaires discuteront des suites à donner au dossier lors de leur prochaine rencontre, le 15 décembre. D'ici là, la DSFM et la Commission de finances des écoles publiques recevront une lettre du Comité Riel, indiquant qu'il ne s'oppose pas au projet d'un secondaire sur un autre terrain.

À la Société franco-manitobaine (SFM), le président-directeur général, Daniel Boucher, a indiqué que si la DSFM jugeait bon que la SFM s'implique dans le dossier, il n'hésiterait pas à intervenir.

47 ANS PLUS TARD

À la recherche d'Antoinette

Vous êtes Franco-Manitobaine et votre nom de fille est Antoinette Meynard ? Vous connaissez, ou avez connu, une Antoinette Meynard ? Eh bien, Roger Cecchet serait heureux d'avoir de vos nouvelles.

Venu au Manitoba en 1952 pour participer à un entraînement à la Base aérienne de Winnipeg, le Français Roger Cecchet a, au cours de cette période, fait connaissance d'Antoinette Maynard.

Selon les renseignements fournis par Roger Cecchet, Antoinette Meynard habitait à l'époque au 268, rue La Vérendrye à Saint-Boniface. Fille d'une famille nombreuse, une de ses sœurs, dont Roger Cecchet ne se rappelle plus le prénom, s'est mariée avec un Belge dénommé Leroy vers la fin de 1952. « J'étais témoin à ce mariage et Antoinette était ma cavalière », précise Roger Cecchet.

L'entraînement terminé, Roger Cecchet a quitté Winnipeg pour retourner dans son pays. « J'ai dit au revoir à Antoinette sur le quai de la gare de Winnipeg. Je me souviens très fort de ce moment-là, et depuis un blanc de 47 années. En fait, on s'est connus quatre ou cinq mois, mais le souvenir d'Antoinette est resté gravé dans ma mémoire », a-t-il écrit dans une lettre qu'il a fait parvenir à *La Liberté*.

Si cela est possible, Roger Cecchet souhaite reprendre contact avec Antoinette Meynard, si elle ne s'y oppose pas bien sûr. Pour toute information, contactez Sandra à *La Liberté*.

S. P.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Karine BEAUDETTE, Pascal DUBÉ** et **Sandra POIRIER** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Sylviane LANTHIER** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de 9 h à 17 h du lundi au vendredi • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455

OPSCOM

SAINT-BONIFACE

La voie de l'avenir

Une nouvelle technologie risque d'éliminer la nécessité d'une voie d'urgence sur le nouveau pont Provencher.

Daniel BAHUAUD

Le nouveau pont reliant Saint-Boniface et Winnipeg pourrait n'avoir aucune voie d'accès pour les ambulances et autres véhicules d'urgence se rendant à l'Hôpital général Saint-Boniface. Le 29 novembre, le Comité d'orientation permanent sur la sûreté et les services communautaires a approuvé une motion demandant au Service des soins d'urgence d'évaluer l'importance d'une voie supplémentaire afin de voir si elle est réellement nécessaire.

La voie d'accès qui permettrait aux véhicules en direction est de virer plus facilement à droite sur la rue Taché a été recommandée le 23 novembre dernier dans le rapport préconisant la construction d'un nouveau pont soumis au comité des travaux publics. Cette voie coûterait 2,5 millions $ à elle seule. Mais le conseiller municipal de Saint-Boniface et président du comité d'orientation permanent sur la sûreté et les services communautaires, Daniel Vandal estime que l'ajout d'une voie d'urgence n'est pas nécessaire. Il propose une autre solution moins coûteuse qui, à son avis, répondrait tout aussi bien aux besoins des ambulanciers et des pompiers.

« J'ai discuté de la voie d'urgence proposée avec un des représentants du Service des soins d'urgence, Monsieur Shoekamker, explique Daniel Vandal. Il était de l'avis qu'elle n'était pas strictement nécessaire. Au lieu de dépenser 2,5 millions $, je crois que nous pourrions installer des moniteurs d'intervention de la circulation. Ces appareils permettraient à un ambulancier ou pompier de changer lui-même les feux de circulation en appuyant sur un bouton. De plus, le coût d'installation de ces moniteurs ne serait que d'environ 5 000 $ par feu de circulation. On pourrait ainsi dégager la circulation autour de l'hôpital général Saint-Boniface pour une fraction du coût d'une voie d'urgence. Voilà pourquoi nous avons demandé au Service des soins d'urgence de bien songer à la nécessité d'une voie d'urgence sur le pont. »



Archives La Liberté

Daniel Vandal : « Les moniteurs de circulation répondraient aux besoins des ambulances tout en nous épargnant 2,5 millions $. »

Daniel Vandal estime que les moniteurs d'intervention de la circulation ont fait leurs preuves, la ville de London en Ontario, et d'autres villes au Canada, en faisant déjà usage. Pour les résidants qui craignent que la construction d'un nouveau pont ne facilite une augmentation du nombre de voies, la solution proposée risque donc d'être bien accueillie. Le conseiller de Saint-Boniface en est très conscient.

« Les résidants de Saint-Boniface s'inquiètent de la circulation dans le quartier et des retombées possible de la construction d'une voie supplémentaire sur le nouveau pont, souligne Daniel Vandal. Il me semble que les moniteurs réduiraient cette inquiétude, tout en répondant aux besoins du Service des soins d'urgence. De plus, les 2, 5 millions $ épargnés pourraient ensuite être consacrés à la construction du pont piétonnier. »

HÔPITAL SAINT-BONIFACE

Gel sur les plats congelés

Sylviane LANTHIER

La nourriture congelée servie aux patients des hôpitaux de Winnipeg était au coeur des débats lors de la dernière campagne électorale, alors que le parti néo-démocrate s'était engagé à revoir le contrat qui lie Urban Shared Services Corporation à la firme torontoise Newcourt Capital, dans la mise en place d'un système commun de distribution de plats congelés.

Le ministre de la Santé, Dave Chomiak, a annoncé cette semaine avoir profité du fait que la banque CIT de New York a pris le contrôle de Newcourt Capital, pour demander une révision des termes du contrat. Le ministre des Finances, Greg Selinger, estime que le nouvel arrangement permettrait à la Province d'économiser 1,5 million $.

Le gouvernement annonce aussi un gel dans les prochaines étapes de mise en place du système de distribution de plats congelés à l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB) et au Centre des sciences de la santé. À Saint-Boniface, le directeur général de l'hôpital, Hubert Gauthier, a préféré réserver ses commentaires avant d'en savoir plus sur cette annonce.

Par ailleurs, L'HGSB a tenu une conférence de presse le 6 décembre pour rassurer la population sur la qualité des services offerts dans ses maternités où, récemment, on a remis à des mères des bébés qui n'étaient pas les leurs. L'Hôpital a annoncé la création d'un comité qui reverra les procédures et politiques en la matière, afin d'apporter les correctifs nécessaires. « Plus de 4 000 bébés naissent chaque année à l'Hôpital, a mentionné Hubert Gauthier, et même une erreur est inacceptable. »

Éditorial

C'est assez!

S'il y a des limites au nombre de tuiles que des parents peuvent voir leur tomber sur la tête, cette limite est sûrement atteinte dans le cas des parents de l'école Lavallée.

Il y a deux semaines, on apprenait que la cour du banc de la reine donnait raison à la compagnie Qualico dans la cause qui l'opposait à la DSFM, ce qui signifie qu'une commission de la ville de Winnipeg devra maintenant décider du prix à verser à Qualico pour l'acquisition du terrain sur lequel sera construite l'école élémentaire.



par Sylviane LANTHIER

Cette semaine, c'est du côté du conseiller Al Golden que la dernière tuile en date est venue, comme le relate le texte de la page une.

Justification officielle du conseiller Golden : le projet entraînera des problèmes de stationnement et d'embouteillage dans le quartier; et le terrain est trop petit pour l'envergure du projet. Mais à la réunion du 7 décembre, ce qu'on a surtout retenu de ses propos, c'est que la construction d'un centre communautaire francophone n'aura aucune utilité pour les jeunes anglophones du quartier…

Pourquoi le conseiller Golden a-t-il cru bon de court-circuiter le processus administratif entamé entre les administrateurs de la Division scolaire et les fonctionnaires de la Ville, qui examinaient la possibilité pour la DSFM d'acheter les acres en question ? Quels sont donc les intérêts que le conseiller Golden défend dans cette histoire ? ceux de promoteurs immobiliers qui auraient sur ce terrain des idées de projets lucratifs ? En tout cas, certainement pas ceux des enfants francophones de son quartier qui méritent bien d'avoir une école acceptable.

Al Golden aurait voulu laisser la DSFM sans choix véritable qu'il ne s'y serait pas pris autrement. La DSFM est en effet dans une position difficile : propriétaire d'un terrain de 5 acres dont elle ne connaît pas la valeur et qui pourrait lui coûter très cher, la voilà aussi incapable, pour le moment, d'acquérir l'étendue nécessaire pour les volets secondaire et communautaire du projet. À ce prix, le jeu en vaudra-t-il la chandelle et la DSFM devrait-elle abandonner le terrain et jeter son dévolu ailleurs?

C'est justement ce que semble espérer Al Golden. Sa motion indique d'ailleurs que le Comité Riel est prêt à aider la Division scolaire dans sa recherche de solutions alternatives…

Quoi qu'il advienne, le tour de passe-passe du comité communautaire Riel restera dans les annales comme un des gestes les plus nocifs posés par un politicien municipal à l'encontre des élèves francophones et du plein respect de leurs droits.

Le projet de la DSFM n'est une menace pour personne; au contraire, construire un complexe scolaire et communautaire sur ce terrain, c'est trouver une façon plus qu'honorable d'occuper un espace public, qui s'avérera très utile pour l'ensemble des francophones de Saint-Vital… et très probablement aussi pour tout francophile qui voudrait en avoir l'usage. Car les instincts racistes dans ce genre de choses, ce ne sont pas le plus souvent chez les francophones qu'ils se manifestent.

Devant ce tour de passe-passe, la DSFM n'a donc qu'une solution: ne pas plier.

Quant aux parents de l'école Lavallée, qui depuis trop longtemps se sont isolés des autres parents de la ville et de la DSFM, ils doivent saisir cette occasion pour s'en rapprocher et en appeler à la solidarité naturelle de la communauté quand il s'agit de notre droit à nos écoles françaises.

Les intervenants de l'école Lavallée, parents ou élus, ont multiplié les interventions qui ont contribué à les isoler, par exemple en attaquant l'école de Saint-Claude ou en menaçant de quitter la DSFM. Or, plus que jamais il est clair que l'école Lavallée a besoin de l'appui de tous pour parvenir à mener à bien le dossier de la nouvelle école.

Les parents de Lavallée vivent une situation qui rappelle celle des parents de Saint-Claude ou de Laurier. Car au fond, ne leur oppose-t-on pas les mêmes éternelles objections; ne met-on pas devant les francophones toujours les mêmes obstacles ? Quand on dit aux parents de Saint-Vital que les nombres ne justifient pas la construction d'un secondaire dans le sud de Saint-Vital, n'est-ce pas là un argument que connaissent les parents de Saint-Claude ? Quand on dit qu'il existe des espaces suffisants qu'il suffit de partager, n'est-ce pas là un discours qu'ont entendu les parents de Laurier ?

Quelles que soient les situations individuelles, les droits qui sont bafoués sont les mêmes partout. Et la réponse des francophones doit être la même partout : nous n'accepterons pas que des enfants, parce qu'ils appartiennent à la minorité francophone, n'aient pas droit à une école dont les standards répondent aux critères établis pour les enfants anglophones.

Dans la joute à venir, la Ville de Winnipeg et la Province auront elles aussi un rôle crucial à jouer : le maire Glen Murray, le gouvernement de Gary Doer, accepteront-ils que les obstacles continuent de se multiplier sans raison, dans le dossier de l'école Lavallée ?



À VOUS la parole

Intégration et non ségrégation...

Madame la rédactrice,

Il va sans dire que suite à l'article publié dans un journal local, *The Carillon*, je devais réagir à l'affirmation suivante et je cite "...where the DSFM (Franco-Manitoban School Division) is operating, French language and culture are too highly promoted, discouraging English people from entering the area and raising a family there."

Cette affirmation est un des résultats qui a été mis en évidence par un sondage effectué par Jean Lafrance et parrainé par Monsieur David Iftody (député membre à la Chambre des communes canadienne). Il est très troublant d'apprendre que la DSFM a beaucoup de travail à faire au niveau de ses relations publiques avec la communauté en général. Cependant, je peux vous affirmer que la DSFM a toujours démontré dès le début de sa création (soit janvier 1994) une ouverture admirable envers toutes les autres communautés (incluant la communauté anglaise). C'est par dizaines que nous pouvons compter, aujourd'hui, des élèves « non ayant-droits ». Certains parents anglais (dans la plupart des cas) ont choisi la DSFM pour faire instruire leurs enfants et la CSFM a respecté ce choix par motion à la commission (il n'y a eu aucun rejet de demandes de parents non francophones depuis 1994!).

Il est étrange encore une fois que la communauté francophone « se fasse peinturer » d'extrémistes français et de puristes lorsque les principes mêmes de nos valeurs d'acceptation sociales reposent sur une démocratie d'instruction publique dispensée à une population désireuse de joindre nos rangs.

La CSFM a passé de nombreuses heures à rechercher et à améliorer son recrutement. Dans les deux dernières années, plus de 150 000 $ ont été budgétés sur ce seul item et ont été distribués aux différentes communautés (comités scolaires).

Des développements dans une certaine communauté sont même très encourageants. À part la lettre de Monsieur Louis Gosselin (qui a été publiée à un très mauvais moment ?), la communauté de Saint-Malo semblerait disposée à recevoir, lors d'une réunion publique, de l'information par rapport à notre programmation scolaire. La DSFM serait alors à prouver une autre fois son ouverture et à respecter l'histoire « éducative » de la communauté de Saint-Malo (à souligner que la devise « Apprendre et grandir ensemble » pourrait être encore une fois mise au défi). D'ailleurs, j'en profite pour dire à toutes les communautés qui désirent joindre nos rangs que la loi scolaire est très claire à ce sujet - la DSFM doit respecter votre programmation pour les trois premières années de votre adhésion.

Je suis certain qu'un grand intérêt d'entente existe entre notre commission scolaire et votre communauté - c'est le principe même de notre recrutement. Tous ceux qui penseraient le contraire, soit pour des raisons démographiques (sondage), soit pour des raisons politiques auraient un vif intérêt à se questionner sur leurs motifs personnels!!

André Carbonneau
Commissaire, DFSM
Le 25 novembre 1999

La FAFM dit merci

Lettre adressée à Madame Yolande Dupuis, présidente de la CSFM.

En tant que président de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM), je viens vous remercier, Madame Dupuis, ainsi que votre directeur général pour avoir permis à l'exécutif de la FAFM de vous exprimer nos inquiétudes par rapport à l'avenir de notre division scolaire.

À la dernière réunion annuelle de la FAFM, les aînés s'étaient clairement montrés en faveur d'une rencontre avec vous afin de discuter de cette question.

Le 24 de ce mois, nous avons accompli ce mandat en vous rencontrant comme porte-parole de tous les aînés du Manitoba.

Nous sommes confiants que les démarches que vous anticipez ainsi que les discussions en cours feront que la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) à l'avenir dirigera ses énergies vers le respect du mandat qu'on lui a confié.

Il faut assurer une stabilité de notre division pour les générations à venir.

Merci encore et recevez nos salutations les plus sincères.

René Toupin
président de la FAFM
Le 28 novembre 1999

Bonjour, ici Yves Blouin

C'est de cette manière pendant quatre ans, que je me suis identifié à chacune de mes apparitions radiophoniques à l'antenne de CKSB. Quittant le Manitoba francophone pour une autre affectation professionnelle, il était de mise de remercier mes employeurs qui m'ont fait confiance. Je me dois aussi de dire un gigantesque merci à tous mes camarades de travail de CKSB. Je reconnais leur grande patience à mon égard, ayant à l'occasion un caractère assez bouillant, ce qui contraste avec le calme quasi olympien ou légendaire des Franco-Manitobains.

Finalement je dis merci aux auditeurs de la radio de Radio-Canada qui sont aussi des lecteurs assidus de *La Liberté*. Votre accueil et le soutien que vous m'avez apportés ces quatre dernières années ont fait de ce séjour en pays franco-manitobain l'une des plus belles expériences professionnelles de ma vie.

Nous vous souhaitons, Claire et moi, de joyeuses fêtes et de bonnes et francophones années à venir. Les meilleures nous l'espérons.

Il faut et sans relâche « franco-manitobattre » le fer quand il est chaud. Plier l'échine, c'est reconnaître qu'un jour on n'arrivera plus à se redresser. Il n'est pas facile d'envisager bellement l'avenir lorsqu'on ne peut que regarder ses lacets. Ne donner jamais raison aux pessimistes qui croient en la disparition de la francophonie hors Québec ou qui la souhaite pour toutes sortes de raisons.

C'est donc en français que je vous dis merci et aurevoir.

Yves Blouin
Le 2 décembre 1999

LORETTE

La lagune menacée

Glenn Switzer menace de poursuivre la Municipalité de Taché en raison du nouveau bassin d'épuration des eaux usées.

Daniel BAHUAUD

Un résidant de Lorette habitant le lot de rivière no 2, Glenn Switzer, veut intenter une poursuite judiciaire contre la Municipalité de Taché afin d'empêcher la nouvelle lagune de voir le jour.

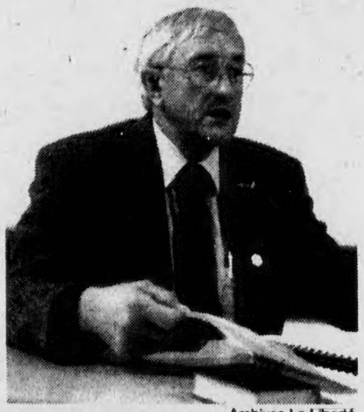
Glenn Switzer cherche à faire passer en appel la décision prise le 22 octobre par la Commission municipale permettant l'emprunt de 807 700 $ pour la construction du nouveau bassin d'épuration des eaux usées sur le lot de rivière no 8. Il estime que le projet a été approuvé malgré les objections d'un grand nombre de contribuables. Il voudrait que les résidants votent sur l'emprunt du 807 700 $.

Glenn Switzer espère que la Province, qui doit bientôt décider d'accorder ou pas un permis du ministère de l'Environnement pour la nouvelle lagune, mettra elle-même fin au projet. Si cela ne se produit pas, il déposera sa demande d'appel. Le public qui s'oppose au projet a jusqu'au 16 décembre pour demander un appel de la décision de la Commission municipale.

Au dire du préfet de la Municipalité de Taché, William Danylchuk, les propos de Glenn Switzer ne sont pas logiques. « Je n'y comprends rien, affirme-t-il. Monsieur Switzer n'est pas résidant du District d'amélioration locale. Il n'est donc pas contribuable au projet et n'en subira aucune retombée financière, car seuls les résidants du District affecté paieront pour la lagune. Et je ne vois pas comment il serait autrement affecté; sa propriété est suffisamment éloignée du site proposé.

« En plus, c'est la quatrième fois en quatre ans que la Commission municipale a entendu les objections de la très petite minorité de gens qui s'opposent au projet et qui cherchent à le bloquer, poursuit William Danylchuk. La Commission comprend bien les enjeux, et a même eu par deux fois recours à des référendums. Cette fois-ci, la Commission a décidé sans avoir recours à un référendum. Mais tout le monde a eu la chance de s'exprimer; personne n'a court-circuité le processus. »

Le préfet s'inquiète cependant des délais que pourrait entraîner une poursuite judiciaire au projet. « Le 31 décembre approche à grands pas, dit-il. C'est la date limite pour obtenir de la Province et du



Archives La Liberté

William Danylchuk : « Je n'y comprends rien. Tout le monde a eu la chance de s'exprimer. »

fédéral les 170 000 $ mis de côté par Infrastructure Canada. Nous avons déjà fait une demande de prorogation pour la fin de mars, mais nous n'avons pas encore obtenu une réponse. À mon avis, on cherche à nous faire perdre du temps pour que nous perdions les 170 000 $. Si cela se produisait, il y aurait des répercussions. Les résidants de Lorette seraient extrêmement mécontents. Ce n'est pas un jeu. Pourtant, malgré tout, je suis optimiste. Lorsque nous obtiendrons notre permis du ministère de l'Environnement, nous irons de l'avant. »

Glenn Switzer n'a pu être rejoint par téléphone.

SAINTE-ANNE

Des locaux pour les jeunes

Les parents responsables de la prématernelle et du Mini-franco-fun à Sainte-Anne sont à la recherche d'un nouveau local qui abriterait les deux groupes. Selon une des responsables, Nicole Déquier, les locaux présentement utilisés à l'école Pointe-des-Chênes par la prématernelle et au sous-sol de l'église du village par les Minifrancofun ne répondent pas aux besoins des organismes.

« En ce moment, la prématernelle utilise la classe de maternelle à l'école Pointe-des-Chênes, indique Nicole Déquier. Partager un local fait parfois problème. L'an dernier, nous n'avions pas d'espace. Et si l'école venait un jour à offrir une maternelle à temps plein, nous perdrions le local. Notre relation avec l'école est positive. On reconnaît notre contribution à la francisation du village. Mais il faut tout de même régler ce problème qui nous met chaque année dans une position précaire.

« Les difficultés pour les Mini-franco-fun sont semblables, poursuit Nicole Déquier. Nos 20 enfants occupent des locaux modestes, que nous partageons avec plusieurs autres organismes. Nous espérions que le projet du Monastère règle le problème, mais il est malheureusement tombé à l'eau. »

Au moment d'écrire ces lignes, une réunion de plusieurs représentants de la communauté était prévue pour le jeudi 9 décembre. Nicole Déquier, Mariette Kirouac du réseau communautaire, la consultante régionale pour la Province, Lynne Lemoine, le directeur de l'école Pointe-des-Chênes, Raynald Dupuis et quelques parents du comité scolaire se sont rencontrés pour examiner le problème et proposer des solutions.

« Idéalement, Mini-franco-fun aimerait son propre local, rattaché peut-être à l'école, qu'il pourrait partager avec la pré-maternelle, indique Nicole Déquier. Je suis confiante qu'ensemble nous règlerons sous peu ce problème. »

INONDATION

Winnipeg vulnérable

La Commission mixte internationale dépose son rapport sur la vulnérabilité de Winnipeg face aux inondations majeures. À Sainte-Agathe, on discute d'une des recommandations proposant d'ériger un barrage.

Daniel BAHUAUD

La Commission mixte internationale (CMI), de concert avec la Ville de Winnipeg, la Province et le fédéral, a publié le 3 décembre ***Flood Protection for Winnipeg***, son rapport préliminaire portant sur la vulnérabilité de la capitale face aux inondations majeures. Préparée par des ingénieurs du Groupe KGS, l'étude devait être remise en janvier, mais la CMI estime si importantes les conclusions du rapport qu'elle a décidé de le rendre public dès que possible.

Le rapport conclut que lors de l'inondation de 1997, les moyens de défense de Winnipeg ont fonctionné à la limite de leur capacité. La ville aurait donc échappé au pire de justesse et sa marge d'erreur serait limitée si elle devait à nouveau faire face à une crue semblable. Si les mesures de lutte avaient fait défaut en 1997, les dommages causés aux bâtiments et aux infrastructures de la ville auraient pu atteindre les 760 millions $.

Selon les auteurs du rapport, les probabilités que Winnipeg ait àa faire face à une inondation aussi grave que celle de 1997 d'ici 2050 sont de 40 %, et il y a une chance dans cinq que l'eau atteigne le niveau de l'inondation de 1826, soit deux mètres de plus qu'en 1997. Dans ce cas, la ville serait incapable de tenir le coup.

Le rapport recommande donc l'amélioration des défenses de Winnipeg dans les meilleurs délais. Le canal de dérivation de la rivière Rouge devrait être élargi et il faudrait relever les ponts qui le traversent. On propose également d'améliorer les infrastructures de protection contre les inondations à Winnipeg et de relever les digues principales de la ville, ainsi que la digue Ouest dite de Brunkild. Le rapport propose aussi la construction d'un barrage de retenue à Sainte-Agathe.

Dans son ensemble, la réaction des divers paliers gouvernementaux est positive. Le maire de Winnipeg, Glen Murray et le premier ministre, Gary Doer, ont tous les deux souligné que la majeure partie des conclusions du rapport ne surprendra pas les Manitobains.

« Les trois niveaux de gouvernement évalueront les options plus détaillées que nous présentera la firme CMI en janvier, indique Gary Doer. Nous passerons ensuite à l'action dans le meilleur intérêt des Manitobains. »

« On y examine les points vulnérables en fonction du "pire scénario possible", indique le Secrétaire d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest, Ronald Duhamel. On pourra prendre des décisions éclairées. »

Selon Glen Murray et Gary Doer, quelques mesures recommandées par le rapport ont déjà été prises, notamment l'élaboration d'un plan d'urgence. Bien que la Ville ait mis de côté des fonds pour ce projet, la Province et le fédéral sont prêts à l'aider, compte tenu de leur expérience dans la planification d'urgence. Les trois paliers gouvernementaux ont également affecté 11,1 millions $ pour améliorer le réseau de digues secondaires de Winnipeg. Le fédéral et la Province ont appuyé la reconstruction des maisons et des communautés dans la vallée de la Rouge, ainsi que leur préparation contre les inondations. À date, plus de la moitié de ces projets ont été complétés.



Archives La Liberté

Un rapport pour protéger Winnipeg contre les inondations.

À Sainte-Agathe, la réaction à la construction éventuelle d'un barrage est mitigée. Le barrage proposé contrôlerait le flot d'une crue en aval du village et empêcherait le niveau de l'eau de monter plus haut que celui de l'inondation de 1997. Par contre, cette mesure aurait un impact considérable en amont, où elle risquerait d'augmenter de façon importante le niveau de l'eau.

« L'impact pourrait même se faire sentir aux États-Unis, a souligné le député fédéral David Iftody. Je m'y oppose farouchement et je suis certain que les résidants de mon comté s'y opposent également. Je crois qu'il faut avant tout élargir le canal de dérivation afin d'accommoder plus d'eau. »

« Je crois que du point de vue humain et financier, il faut accorder une priorité à la Ville, affirme de son côté le conseiller municipal de Sainte-Agathe, Eugene Whitney. C'est un choix difficile, mais il ne faut pas oublier que dans la Municipalité de Ritchot et plus au nord, l'eau devient toujours plus profonde. Un barrage est un excellent moyen de réduire ces niveaux d'eau. Au sud de Sainte-Agathe, le terrain est plus plat, et si l'eau se répand davantage, elle est beaucoup moins profonde. Elle pourrait donc facilement monter d'un pied. »

« Le rapport Manning de 1958 avait proposé la construction d'une digue allant de l'autoroute 59 jusqu'au chemin 330, souligne le préfet de la Municipalité de Ritchot, Robert Stefaniuk. Un barrage aurait du potentiel. Ça vaut au moins la peine d'entreprendre des études pour voir si cette solution est viable. »

SFMinfo

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

10 DÉCEMBRE 1999

L'Équipe francophonie sur la colline parlementaire à Ottawa

Une cinquantaine de délégués des communautés francophones et acadiennes, dont le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Monsieur Daniel Boucher, se sont réunis à Ottawa, les 29 et 30 novembre dernier, et ont rencontré plusieurs ministres, députés, sénateurs et autres parlementaires fédéraux afin de faire un suivi sur le nouveau plan d'action, *Plan d'action national pour les enfants*, proposé dans le dernier Discours du trône. Ces rencontres avaient pour but de sensibiliser les parlementaires fédéraux de l'importance d'impliquer les communautés francophones du Canada dans la mise en œuvre du plan d'action.

Ces délégués, aussi connu sous le nom *d'Équipe francophonie*, ont rencontré des représentants des trois ministères responsables de la démarche, soit les ministères de la Santé, du Développement des ressources humaines et de la Justice afin de démontrer que les communautés francophones en milieu minoritaire peuvent s'inscrire dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce plan d'action.

L'Équipe francophonie s'est donnée jusqu'au mois de décembre 2000 à poursuivre le travail amorcé dans le but d'assurer aux enfants francophones du pays, et à leur famille, les droits qui leur reviennent.

L'Équipe francophonie a été créée par la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada en 1998 afin de démontrer aux parlementaires fédéraux l'appui et la coopération entre les diverses communautés francophones du Canada dans la lutte de leurs droits. Au cours de la dernière année, *l'Équipe francophonie* a joué un rôle de premier plan dans la campagne visant à faire augmenter les fonds alloués aux programmes des langues officielles.

Lancement du double cédérom sur la communauté

La Société franco-manitobaine (SFM) a le plaisir de vous inviter au lancement du double cédérom sur la communauté francophone du Manitoba ***« Une francophonie au cœur de l'Amérique ».*** Le lancement aura lieu lors de la soirée porte ouverte de la SFM le 16 décembre 1999 de 16 h 30 à 18 h 30 aux bureaux de la SFM (383, boulevard Provencher, pièce 212, Saint-Boniface).

Ce double cédérom sera un outil éducatif et promotionnel qui fera connaître le dynamisme et la vitalité de la communauté francophone du Manitoba ainsi que les activités qui s'y déroulent. Le double cédérom aura aussi l'avantage de faire découvrir la réalité de la communauté francophone du Manitoba et ses atouts en tant que communauté francophone dans l'Ouest canadien. Les personnes qui visionneront les cédéroms retrouveront des renseignements sur : l'histoire de notre communauté, l'histoire du drapeau franco-manitobain, quarante-neuf (49) organismes communautaires franco-manitobains, des statistiques sur Winnipeg et le Manitoba et des renseignements sur une vingtaine d'artistes franco-manitobains.

La SFM tient à remercier, tout spécialement, ses précieux partenaires dans la réalisation de ce projet : le Fonds culturel de l'Ouest, le ministère du Patrimoine canadien, l'honorable Ronald Duhamel, Secrétaire d'État à la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, le Centre Éducatique du Collège universitaire de Saint-Boniface et Éducation et Formation professionnelle Manitoba.

Pour plus de renseignements concernant le double cédérom ou sur la soirée porte ouverte, n'hésitez pas à communiquer avec la Société franco-manitobaine au (204) 233-4915 ou au 1-800-665-4443.

Visitez le nouveau site Internet de la communauté francophone du Manitoba au :
www.franco-manitobain.org

Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233-4915 1-800-665-4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org

DEVIL'S LAKE

Pas dans ma rivière

Les membres de la Red River Coalition, qui regroupe les municipalités riveraines de la Rouge, ont rencontré cette semaine des membres du gouvernement Doer pour leur exprimer leurs inquiétudes à propos du Devil's Lake.

Sylviane LANTHIER

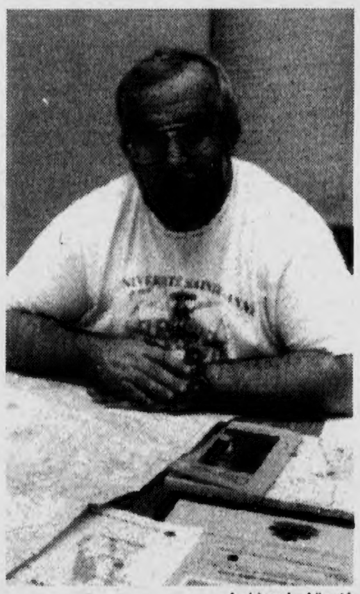
La Coalition de la rivière Rouge, qui regroupe les municipalités riveraines, a rencontré quatre ministres du gouvernement Doer le 6 décembre pour discuter du problème posé par le Devil's Lake.

Devil's Lake, c'est ce lac du Dakota du Nord qui grossit d'année en année, probablement alimenté par des sources d'eau souterraines, en plus de quelques petites rivières qui s'y jettent. Comme ce lac n'a aucun débouché naturel, plus le niveau d'eau augmente, plus il s'étend, inondant les terres environnantes. Pour les communautés avoisinantes, le problème prend de telles proportions que les Américains en sont venus à envisager la solution suivante : construire un couloir artificiel qui permettrait au lac de se déverser dans la rivière Rouge.

Cette solution est décriée par les Manitobains qui en craignent les effets sur l'environnement et sur les espèces de poissons qui peuplent la rivière et le lac. Le gouvernement craint que le projet des Américains n'aie d'importantes répercussions sur l'industrie de la pêche qui se pratique dans le lac Winnipeg, ainsi que sur les communautés riveraines. Or, le Dakota du Nord menace maintenant de commencer dès octobre prochain les travaux de construction d'un canal vers la Rouge.

Le Manitoba, appuyé par le gouvernement fédéral, entend mettre un frein au projet des Américains, en invoquant les traités internationaux sur les eaux frontalières. Le problème devient d'autant plus aigu que les Américains ont ressuscité l'été dernier un projet vieux des années 1970, le projet Garrison, qui propose de détourner les eaux de la rivière Missouri vers la Rouge, afin d'assurer une alimentation suffisante en eau aux villes riveraines du Dakota du Nord. Et mêler les eaux du Missouri et de la Rouge, c'est encore une fois mêler deux bassins aux écosystèmes différents et risquer de créer des dommages à l'environnement manitobain.

« On ne veut pas pantoute de ce projet-là », indique Gilles Sabourin. Conseiller à la Municipalité de Montcalm, Gilles Sabourin est aussi membre de la Coalition de la rivière Rouge. « La Province, poursuit-il, nous dit qu'ils vont continuer de se battre et faire l'impossible pour empêcher que ce projet se réalise. Mais on leur a aussi dit qu'il faut préparer plan B : si les Américains gagnent leur point, il faut au moins qu'on soit préparé à négocier les conditions, qu'on puisse contrôler le niveau de l'eau qui viendrait, et limiter les dégâts. »



Archives La Liberté

André Fauchon.

Député fédéral de la région, David Iftody estime que les problèmes entraînés par le gonflement du Devil's Lake restent les problèmes des résidants du Dakota du Nord et il pense que le Canada a de bonnes chances de gagner sa cause en invoquant les traités internationaux. « Si ma cour est inondée, remarque-t-il, est-ce que ça me donne une raison suffisante d'envoyer le surplus d'eau dans la cour de mon voisin, pour limiter les dommages chez moi ? Je compatis avec les résidants du Dakota, mais je ne veux pas être celui qui paie pour leurs problèmes. »

« Les Californiens se lamentent parce qu'ils manquent d'eau et voudraient voir construire un « pipeline » entre le Canada et les États-Unis pour les alimenter en eau. Pourquoi ne pas leur envoyer l'eau du Devil's Lake ? », lance de son côté André Fauchon.

Derrière cette boutade se cache une réalité. Comme le fait remarquer le professeur de géographie au Collège universitaire de Saint-Boniface, l'eau prendra dans les années à venir une importance stratégique fondamentale, qui risque d'ailleurs de placer le Canada dans une position intéressante en raison de ses énormes réserves d'eau douce.

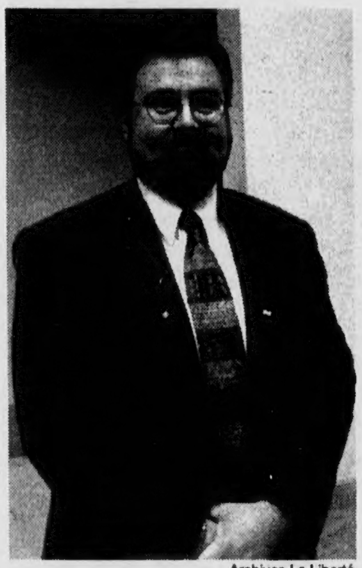
« On exportera l'eau potable tout comme les pays pétroliers exportent maintenant le pétrole », prédit-il. La guerre de tranchée que se livrent le Manitoba et le Dakota du Nord au sujet du Devil's Lake n'a donc rien pour l'étonner, bien que ce problème écologique qui prend des allures de catastrophe économique, ne semble pas trouver de solution facile.

ÉCONOMIE

MTS et Momentum concluent une entente

Manitoba Telecom Services et Momentum ont conclu le 1er décembre une entente de 6 millions $.

Sandra POIRIER



Archives La Liberté

Le propriétaire de Momentum, Charles LaFlèche, est satisfait de cette entente.

Une entente entre Manitoba Telecom Services Inc. (MTS) et Momentum Health Information Systems Inc. a été signée le 1er décembre. « MTS a acheté 23 % des actions de Momentum, indique le président de Momentum, Charles LaFlèche. C'est un achat d'une valeur de 6 millions $.

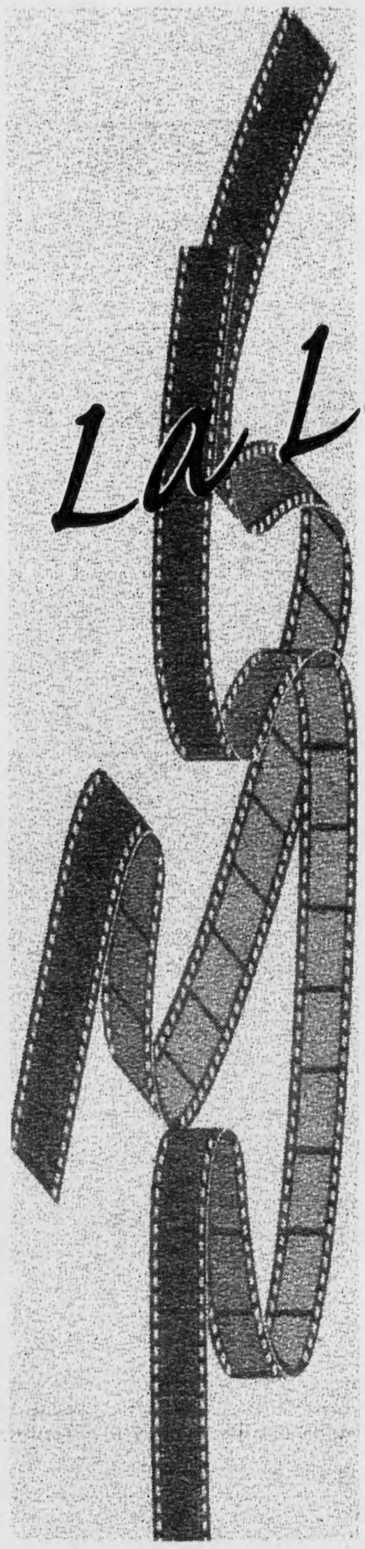
« Ça faisait déjà six mois qu'on était en pourparlers avec d'autres compagnies, poursuit Charles LaFlèche. Ce n'est qu'en octobre toutefois que nous avons commencé les pourparlers avec MTS. Cette entente est intervenue très rapidement. Habituellement, une entente de ce genre demande six mois de négociations. C'est peut-être parce que MTS savait qu'une autre compagnie était aussi intéressée que les choses sont allées plus vite. »

Depuis quelques mois, Momentum cherchait à vendre des actions à des compagnies spécifiques dans le but d'exploiter le marché cybernétique. « Nous voulons convertir nos logiciels afin de pouvoir les livrer sur l'Internet », explique Charles LaFlèche.

« Ce qui est intéressant avec MTS, ce n'est pas seulement son argent, mais toute l'expertise qu'elle possède dans le domaine : le filage, la technologie haute vitesse, etc. »

À ce jour, Momentum transige avec 350 clients du domaine de la santé, comme les cliniques, les hôpitaux et les centres de soins à long terme. Ces clients se répartissent au Canada, de l'Ontario à la Colombie-Britannique, et dans six états des États-Unis. « Une autre chose qui nous a attirés dans cette entente, ajoute Charles LaFlèche, c'est que la compagnie de téléphone du Québec, Bell Canada, détient 20 % des actions de MTS. Cette entente nous donne donc accès au marché de l'est du pays. »

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.



La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

CINÉMA

Dans les souliers de Gabrielle

Pour Geneviève Désilets, qui incarne Gabrielle Roy dans Children of My Heart, le tournage du film est une expérience des plus positives.

Daniel BAHUAUD

« Jouer Gabrielle Roy, c'est une de mes plus belles expériences, lance Geneviève Désilets. Quand on m'a proposé de l'interpréter dans le film *Children of My Heart*, ç'a piqué ma curiosité. Ce n'est pas tous les jours qu'on a l'occasion de jouer une si grande auteure. C'est merveilleux. »

C'est aussi un moyen défi. *Children of My Heart* est le premier film de langue anglaise pour la comédienne québécoise de 25 ans. « Et c'est mon plus gros projet, à date, précise-t-elle. Ma grande inquiétude et de composer avec l'anglais. Je ne veux pas que mon accent soit une barrière à l'émotion exprimée, alors je le soigne beaucoup. »

Geneviève Désilets connaît l'œuvre de Gabrielle Roy depuis belle lurette. Le tournage de *Children of My Heart* lui a fourni l'occasion de la revisiter d'une manière très spéciale, puisqu'elle a dû se mettre dans la peau de la romancière franco-manitobaine. « Elle est l'auteure préférée de ma mère, souligne l'actrice. À cause de cela, je l'ai lue à un très jeune âge. J'aime beaucoup son point de vue, son ouverture aux autres et sa grande tolérance pour les autres cultures. C'est une grande auteure canadienne. Pour me préparer pour le film, j'ai relu de ses romans et surtout *Ces enfants de ma vie*, mais aussi la biographie de François Ricard. Bien qu'il y ait quelques latitudes dans le scénario et que la Gabrielle Roy du film, et de *Ces enfants de ma vie*, par ailleurs, habite un univers plutôt romanesque, il faut respecter le fait qu'il s'agit d'une personne qui a vraiment existé. Je ne voulais pas m'éloigner complètement de la réalité. J'ai respecté ce que j'ai pu découvrir sur Gabrielle lors de mes lectures. »

Il n'est pas surprenant que Geneviève Désilets veuille se rendre à Saint-Boniface lors d'une pause dans le tournage, afin de se promener sur la rue D'Eschambault. La jeune actrice a l'intention de visiter l'école Provencher, l'ancienne académie Saint-Joseph et d'autres endroits intimement reliés à la jeunesse de Gabrielle Roy. « J'ai hâte!, lance-t-elle. C'est la première fois que je visite le Manitoba. Nous terminons le tournage le 20 décembre, et je crois que je vais avoir de la difficulté à quitter Winnipeg et la production, tant l'expérience est mémorable. »

Quant à l'équipe de production, la comédienne lui réserve de grands éloges. « L'équipe a à cœur le sujet, affirme la Québécoise. Elle travaille avec beaucoup de passion, ce qui me plaît parce que je suis, moi aussi, une grande passionnée. Notre metteur en scène, Keith Ross Leckie est aussi l'auteur du script, ce qui est un atout. Il a travaillé son scénario pendant dix ans. Ainsi, il porte les personnages depuis longtemps. Ses réponses sur leur psychologie ne sont jamais gratuites.

« J'adore aussi travailler avec les enfants du film, poursuit-elle. Ils sont très attachants et patients. Ils ont aussi été bien choisis. Leur physionomie et visages caractérisent et suggèrent les couches sociales du village dans lequel se situe notre histoire. La jeune Isabelle Fink, qui joue le rôle de Claire, une des élèves de Gabrielle Roy, est toute petite et frêle. »

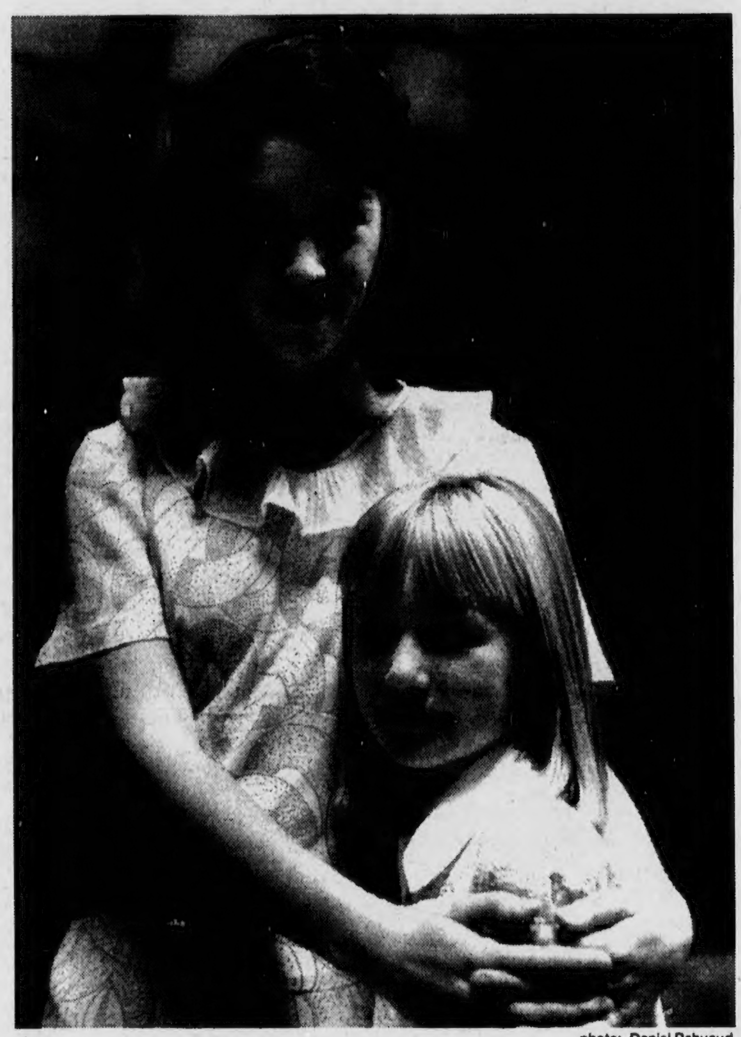


photo: Daniel Bahuaud

Geneviève Désilets avec Isabelle Fink : « La Gabrielle Roy de notre film habite un univers romanesque, mais il faut respecter le fait qu'elle ait vraiment existé. »

Geneviève Désilets se taille tranquillement une place dans le monde de la télévision. Elle a participé à plusieurs épisodes de l'émission pour enfants *Macaroni tout garni*, où elle joue le rôle d'une adolescente. On la verra bientôt dans la mini-série de quatre épisodes *Quadra*, produite par la Société Radio-Canada. La jeune actrice estime qu'un des grands plaisirs du tournage de *Children of My Heart* est d'avoir rencontré une de ses idoles, Geneviève Bujold, dont l'interprétation d'une Gabrielle Roy plus mûre bouclera la boucle du film. « *Kamouraska* a marqué ma jeunesse, souligne Geneviève Désilets. Que Geneviève Bujold et moi jouons le même personnage dans le même film, c'est flatteur. C'est une grande comédienne qui m'a inspirée à me tourner vers le cinéma et la télévision. Je l'ai rencontrée brièvement lors du tournage de ses scènes le 2 décembre. C'était une occasion unique qui deviendra sans doute un de mes grands souvenirs du tournage. »

Children of My Heart est une coproduction de Buffalo Gal Pictures et Tapestry Films. Le film, une fois complété, sera télédiffusé au printemps.

EXPOSITION

Des élèves de Saint-Joachim sur l'Internet

Ce n'est pas dans une galerie d'arts ou dans un musée que vous trouverez l'exposition Accords francophones : Traditions et instruments de musique, mais sur Internet !

Sandra POIRIER

Dix élèves de l'école Saint-Joachim participent à l'exposition *Accords francophones : Traditions et instruments de musique*. Fait particulier : il n'est pas nécessaire de se déplacer pour visiter cette exposition. Il suffit tout simplement de se rendre à l'adresse internet suivante : www.rcip.gc.ca/instruments.

Dominic Taillefer, Martin Bisson, Thérèse Nadeau, Julie Bédard, Collin Tétrault, Rachel Beauchamp, Myriam Boulet, Marc Champagne, Patrick Leclerc et Monique Brémaud de La Broquerie ont participé à ce projet coordonné par le Réseau canadien de l'information du patrimoine (RCIP) et par le ministère du Patrimoine canadien.

Une quinzaine d'élèves de l'école Saint-Joachim ont participé à ce projet qui s'est déroulé du mois de novembre 1998 à février 1999 sous la direction de la conservatrice de l'exposition du Musée de Saint-Boniface, Lise Brémault. « Nous avons commencé par faire de la recherche et nous avons procédé à l'écriture des textes, qui décrient entre autres l'instrument qui a été choisi par l'élève, ainsi que de la tradition de cet instrument, explique Lise Brémault. Par la suite, on a retenu dix textes qui démontraient une bonne qualité du français et de la créativité. »

Parmi les élèves de l'école Saint-Joachim, Patrick Leclerc a eu l'occasion de participer au lancement officiel de l'exposition qui a eu lieu dans le cadre du Sommet de la francophonie, à Moncton en septembre. « Là-bas, nous avons travaillé sur le site Web. On a écrit et joué chacun un bout de chanson puis on l'a enregistrée sur le site », souligne Patrick Leclerc.



photo: Sandra Poirier

Patrick Leclerc et Monique Brémaud font partie des dix élèves de l'école Saint-Joachim qui participent à l'exposition Accords Francophones.

Bien qu'elle n'ait pas participé au lancement officiel de l'exposition à Moncton, une autre participante, Monique Brémaud, a quand même beaucoup apprécié son expérience. « C'était intéressant de pouvoir toucher aux instruments qui se trouvent dans le musée de Saint-Boniface », indique-t-elle tout en spécifiant que les élèves avaient d'abord obtenu l'accord de la conservatrice du musée. « On a aussi mis des gants pour ne pas abîmer les instruments », précise Monique Brémaud.

L'exposition *Accords francophones : Traditions et instruments de musique* amène les internautes à voyager dans neuf pays de la francophonie : le Canada, le Bénin, la Bulgarie, le Burkina Faso, le Mali, le Madagascar, le Maroc, la Roumanie et la Tunisie. Au cours de ce voyage, les internautes ont la possibilité de découvrir près d'une centaine d'instruments de musique traditionnels d'ici et d'ailleurs ainsi que leur tradition. C'est à la section du carnet de notes que les internautes pourront lire les textes écrits par les 90 participants âgés entre 15 ans et 20 ans.

En plus de pouvoir entendre un extrait sonore de chaque instrument, le site offre plusieurs activités interactives. « On y retrouve, par exemple, des activités de jeu de cuillères, de fabrication de sifflet et de composition musicale avec les instruments présentés sur le site », mentionne Lise Brémault.

Rectificatif

Dans *La Liberté* du 3 au 9 décembre, nous avons indiqué que la Guignolée était organisée par la Zone d'amélioration commerciale (ZAC) du Quartier français. En fait, le Conseil jeunesse provincial organise l'activité, avec l'appui de plusieurs commanditaires, dont la ZAC, la Société Radio-Canada, la Société franco-manitobaine, les Associés du Fort Gibraltar et le Festival du Voyageur, entre autres. Toutes nos excuses!

Le Babillard

NOËL

✎ Le ***Concert d'hiver*** du Collège Louis-Riel a lieu au Gymnase de l'école le 13 décembre à 19 h 30. Billets en vente à la porte : 2 $ pour adultes et 1 $ pour enfants.

✎ L'***Harmonie senior*** et l'***Ensemble de jazz*** du Collège Louis-Riel présentent leur concert le 14 décembre à 19 h 30 à la salle Pauline-Boutal du CCFM. Info : 237-8927.

✎ Le 16 décembre à 20 h à la Cathédrale de Saint-Boniface, l'Alliance Chorale Manitoba présente le 2e ***« Chantons Noël »*** qui rassemble plusieurs chorales de la communauté franco-manitobaine. Entrée : 5 $, gratuite pour les 12 ans et moins. Info : 233-7423.

✎ Le Conseil jeunesse provincial présente ***la Guignolée et le Réveillon de Noël*** à partir de 16 h le 18 décembre. Participation : une denrée non périssable. Info : Philippe au 237-8947.

✎ Le Club LaVérendrye tient un ***brunch de Noël*** le 19 décembre de 10 h 30 à 13 h 30. Entrée : 12,95 $ et 5,95 $ (4 à 10 ans).

BÉNÉVOLES

✎ L'***Opération Nez Rouge*** recherche des chauffeurs et chauffeuses bénévoles pour ramener les fêtards chez eux. Les quarts de travail commencent à 21 h. Info : Loreen au 947-NOSE (6673).

✎ Le Fort Garry's Women's Centre et Pluri-elles font une ***étude sur la loi tolérance zéro***. On cherche à interroger des femmes par téléphone à ce sujet. SVP contacter Anne-Marie au 233-1735.

CONFÉRENCE

✎ Les comités paroissiaux de Développement et paix dans la zone urbaine francophone invitent la population à une ***rencontre avec deux immigrants rwandais*** vivant au Manitoba. Thème : « Redonner un sens à la vie ». Le 12 décembre de 14 h 30 à 16 h 30, à l'église Sainte-Marie (29, rue Des Meurons). Info : 237-6438 (Marie) ou 233-5892 (Pierre).

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ Prochaine ***messe animée par les adolescent.e.s et jeunes*** de la paroisse Notre-Dame-de-la-Miséricorde ; le 12 décembre à 10 h 30. Info : Lorraine (878-9093).

LA BROQUERIE

✎ Rencontre communautaire le 13 décembre à 17 h dans le laboratoire de l'école Saint-Joachim pour discuter la ***possibilité d'établir un local*** pouvant servir aux comités de la communauté, aux groupes préscolaires, aux adolescents, etc. Info : Monique au 424-5695 ou Patricia au 424-5199.

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

✎ ***Fête de Noël communautaire*** le 19 décembre à partir de 12 h 30, à la salle du Centenaire de Notre-Dame-de-Lourdes. Au programme : vente de pâtisseries et d'artisanat ; concerts de Noël de l'école élémentaire et de la chorale du Collège régional ; visite de Père et Mère Noël ; ateliers de bricolage et jeux.

SAINT-ADOLPHE

✎ Vente de ***livres centenaires de la paroisse*** de Saint-Adolphe au profit du Comité culturel de Saint-Adolphe. Spécial de Noël : achetez un livre à 50 $ et obtenez la seconde copie à 1/2 prix. Info : Adrien (883-2381), Lorraine (883-2275) ou Éveline (883-2383).

SAINTE-ANNE

✎ Le Comité culturel de Sainte-Anne vous invite à venir monter la crèche à l'extérieur de l'église le 12 décembre à 13 h. Il y aura ensuite la présentation de ***La Crèche vivante*** dans l'église, à 13 h 30, suivie d'un atelier et d'un goûter. Info : Diane au 422-8650.

SAINT-BONIFACE

✎ Le site Web du Centre de santé de Saint-Boniface est maintenant accessible : . Info : 235-3910.

✎ Le Cercle Molière est ***à la recherche d'archives*** (photos, programmes, affiches, anecdotes ou autres) pouvant servir dans le cahier souvenir que la troupe veut publier à l'occasion de son 75e anniversaire. Info : 233-8053.

SAINTE-GENEVIÈVE

✎ La paroisse de Sainte-Geneviève organise une ***fête communautaire*** afin de distribuer son livre sur l'histoire de la Paroisse. Le 12 décembre de 13 h 30 à 16 h 30 au Centre récréatif et communautaire de Sainte-Geneviève. Info : Diane (256-5653) ou Juliette (422-8097).

✎ Le 43e ***Prix Champlain*** (1 500 $) est décerné par le Conseil de la vie française en Amérique pour encourager la production littéraire chez les francophones à l'extérieur du Québec. Les auteurs peuvent soumettre leurs candidatures jusqu'au 31 décembre. Info : (418) 643-3861 ou www.cvfa.ca.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

THÉÂTRE

À la ***Ligue d'improvisation du Manitoba*** (LIM), les Verts affrontent les Rouges le 10 décembre à 20 h au Canot (768, avenue Taché). Entrée : 3 et 5 $. Info : 237-4129..

ACME Improv Company présente ***Monday Night Improv*** le 13 décembre à 10 h au théâtre Gas Station (445, avenue River). Billets : 6 $. Info : 284-9477.

Manitoba Theatre for Young People présente ***The Hobbit*** du 10 au 19 décembre au Canwest Global Performing Arts Centre à La Fourche. Info: 947-0394.

DANSE

Le Ballet royal de Winnipeg présente la version de John Neumeier de ***Casse-noisettes***, du 17 au 27 décembre. Info : 956-2792 ou 1-800-667-4792.

MUSIQUE

Au Mârdi Jazz à 21 h : le ***quatuor Jay Harrison*** le 14 décembre ; ***Earl MacDonald*** le 21 ; et ***Ben Dibra*** le 4 janvier. (233-8972).

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente : ***The Rankin Sisters : Christmas Special*** le 10 décembre à 20 h (ce concert sera aussi présenté le 11 décembre à 19 h à l'auditorium Westman de Brandon) ; et ***A Space Odyssey*** (Holiday Special) les 29 et 30 à 19 h 30. Info : 949-3999.

La ***Chorale des Intrépides*** présente son concert de Noël le 11 décembre à 20 h au sous-sol de l'église de Saint-Malo et le 12 décembre à 20 h à l'église Précieux-Sang (200, rue Kenny).

La Winnipeg Philharmonic Choir présente ***A Time for Rejoicing*** : un Noël multiculturel, le 11 décembre à 19 h à l'église mennonite Bethel (870, rue Carter). Info : 896-7445.

À l'affiche du Mondetta-Global Stage : le groupe winnipégois klezmer ***Finjan*** présente un concert le 11 décembre à 20 h et le 12 décembre à 14 h dans la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Billets : 780-3333.

Dans la série Jazz de la fondation Asper, ***Dave Young*** et ***Ron Paley*** donnent deux concerts le 19 décembre (à 13 h et à 20 h) au théâtre Berney (123, rue Doncaster).

EXPOSITIONS

En montre à la Galerie du CUSB : ***Première/First***, exposition de photos par Eric G. jusqu'au 22 décembre.

Jusqu'au 2 janvier, la galerie du Centre culturel franco-manitobain présente ***Euphorie (Il faut rire)***, une exposition portant sur les moutons, de Michèle Touchette (233-8972).

Au Musée de l'Homme et de la Nature (190, avenue Rupert) : ***Winnipeg at Christmas : Memories of the 1920s***. Info : 956-2830,

ENFANTS

Au Fort Whyte Centre : ***dimanche de ski*** le 12 décembre de 13 h à 15 h ; ***camp de jour hivernal*** du 20 au 23, et du 28 au 30 décembre de 8 h 30 à 16 h 30 (pour les jeunes de 6 à 10 ans). Info et inscription : 989-8364.

Le Père Noël vous attend lors de la ***journée familiale*** du 12 décembre, entre 11 h 30 et 14 h 30 au Centre culturel franco-manitobain. Au programme : jeux et activités, musique, visite au Village du Père Noël et un spectacle de Réjean LaRoche. Info : 233-8972.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Les activités précédées de ce symbole sont inscrites parmi les activités de l'Année internationale de la francophonie.

MUSIQUE

L'évangile selon Christian Dugas

Musicien expérimenté et très en demande à 18 ans, Christian Dugas est batteur pour la comédie musicale Godspell, montée par le Prairie Theatre Exchange.

Daniel BAHUAUD

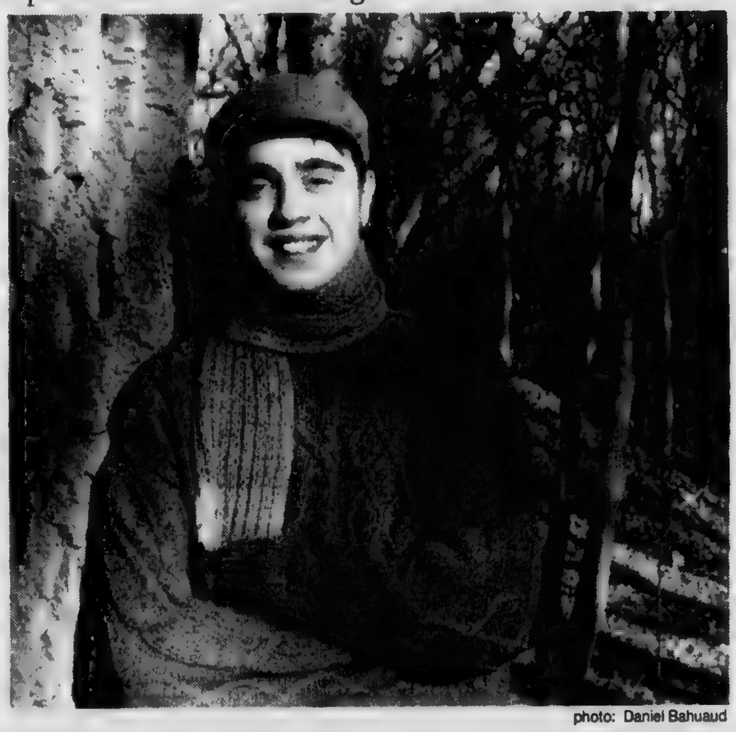


photo: Daniel Bahuaud

Christian Dugas : « *Godspell*, c'est une énorme production avec des messages positifs. »

Christian Dugas est un jeune homme très occupé. Non seulement le musicien de 18 ans participe-t-il comme batteur à la comédie musicale du Prairie Theatre Exchange (PTE), *Godspell*, mais il est aussi membre de groupe folk Scruj MacDuhk et du groupe francophone Rudimental.

« C'est ce qui arrive quand on est passionné de musique, lance le résidant de Saint-Boniface. Pour moi, la musique, c'est s'exprimer et communiquer avec les gens. Je crois qu'établir un bon rapport avec les gens et contribuer à leur bien-être est très important. La musique a une grande influence sur l'humeur des gens. Il y a aussi le plaisir de jouer. C'est très fort chez moi. »

Le fait d'avoir Norman Dugas et Nicole Brémault pour parents a également contribué au développement musical du jeune musicien. « C'est très vrai, affirme-t-il. Je jouais de la batterie à un très bas âge, avec mon père, au sous-sol. Plus tard, j'ai fait des tournées des écoles avec Kanicosa, l'ensemble de ma famille. J'ai 18 ans, mais je suis déjà un habitué des spectacles. »

Heureusement, car depuis le 25 novembre, Christian Dugas est batteur dans la comédie musicale *Godspell*, présentée au PTE. Datant des années 1970, *Godspell* est une adaptation hippie de l'évangile de Saint Mathieu. Christian Dugas estime que pour le public, le spectacle est l'occasion de revivre l'époque du "flower power", de l'amour et de la tolérance. « C'est une énorme production avec des messages très positifs, dit-il. Les paraboles de Jésus sont exprimées dans un langage moderne, que nous avons mis davantage à jour dans nos choix musicaux, car, sans trop changer les chansons et les textes, nous y avons injecté des touches contemporaines. Le pop et le rock de la production originale y sont toujours, mais on retrouve aussi du hip-hop et du funk plus à jour. »

Bien qu'il ait joué sur scène et participé à plusieurs enregistrements en studio, c'est la première fois que Christian Dugas est membre d'un si grand ensemble musical. Le musicien joue de la batterie dans presque tous les numéros de *Godspell* et chante avec les 13 autres musiciens qui forment l'orchestre du spectacle. Il est très heureux de l'expérience.

« Bien des musiciens étudient très fort pour arriver à jouer dans une comédie musicale de cette envergure, souligne-t-il. Je me compte chanceux et je suis fier que le directeur musical de *Godspell*, Greg Lowe m'ait fait confiance. Les musiciens et comédiens, sans parler des danseurs dont la chorégraphie est surprenante, sont d'un calibre musical très élevé. Ils ont aussi un bel esprit d'équipe et sont plein d'énergie, ce qui est très agréable quand on monte deux shows par jour. »

Godspell prend fin le 12 décembre, mais Christian Dugas aura à peine le temps de se remettre de son expérience, car le 17 décembre, Scruj MacDuhk sera en spectacle au West End Cultural Centre. Le lendemain, le groupe Rudimental, dont il est membre et qui met en vedette Ariane Jean, Christine Turenne, Sarah Dugas, Danny Joyal et Christian Perron, donnera un spectacle au Pyramid Cabaret.

« Mon horaire est chargé, mais je m'y fais, affirme Christian Dugas en souriant. Et ça ne finit pas ! Après le temps des Fêtes, Scruj MacDuhk devra répéter pour sa tournée en Colombie-Britannique. En trois semaines au mois de février, nous aurons monté 48 shows dans les écoles élémentaires! »

Godspell est présenté au PTE jusqu'au 12 décembre. Renseignements : 942-5483.

Spectacle de Scruj MacDuhk au West End Cultural Centre le 17 décembre à 21 h. Billets : 10 $. Renseignements : 783-6918.

Spectacle de Rudimental au Pyramid Cabaret le 18 décembre à 22 h. Renseignements : 957-7777.

Sur les rayons

par Bruno LeGal



Les nouveautés ont un attrait particulier : que ce soit à la bibliothèque, à la librairie ou chez le disquaire, les rayons de nouveautés parviennent toujours à nous séduire. Bouquiner dans les ouvrages qui viennent de sortir, c'est un peu comme recevoir un cadeau de Noël : du tout nouveau, tout beau.

Voici donc quelques titres choisis parmi les nouveautés disponibles à la Bibliothèque de Saint-Boniface, des ouvrages qui sauront vous divertir pendant le temps des Fêtes.

Dans la collection de livres pour adultes :

Le grand livre de la magie : 150 tours de magie faciles à réaliser. Un guide indispensable, illustré en couleurs, sur la magie et la prestidigitation en 150 tours extrêmement variés. Des trucs et des astuces pour le plus grand plaisir des spectateurs !

Fruits et légumes exotiques : les connaître, les choisir, les préparer, les déguster. Selon l'auteur, la gastronomie, c'est le mariage harmonieux des mondes animal et végétal. Ce livre qui s'adresse aux amoureux de la cuisine a été écrit pour démystifier les fruits et les légumes riches en saveur et hauts en couleur.

Fabuleux volcans : un grand livre qui illustre à merveille le fantastique phénomène de la nature, à la fois beau et dangereux, fascinant et meurtrier. Document photographique spectaculaire et unique réalisé par des photographes prestigieux, ce livre magnifique est un panorama complet sur les volcans et un plaisir à feuilleter.

Dans la collection de livres pour enfants,
je vous signale les deux collections suivantes :

Je grandis bien : une série de 28 titres, pour jeunes de 6 à 9 ans, qui reflètent la réalité vécue de l'enfant. Le récit permet à l'enfant de prendre connaissance de l'agréable et du désagréable de divers comportements. Diplômée en pédagogie, l'auteure suggère à la fois des attitudes positives et correctives susceptibles d'engendrer de bonnes relations interpersonnelles. Les illustrations, genre bandes dessinées, caricaturent les situations avec réalisme et humour. Parmi les titres disponibles : *L'excès, Les mensonges, Le gaspillage, La vantardise* et *Le vol.*

Les dinosauriens, une passionnante série de 12 livres destinés aux jeunes de 7 à 10 ans, qui décrit bien ces animaux étonnants, parfois terrifiants, qui régnaient sur la Terre il y a des millions d'années. Comment le terrible Tyrannosaure capturait-il ses victimes ? Quelles tactiques adoptait le Tricératops pour lui échapper ? À quoi servait le long cou du Diplodocus ? Toutes ces questions et bien d'autres trouvent leurs réponses dans des textes facilement accessibles et superbement illustrés qui séduiront les jeunes esprits curieux.

Musicalement parlant, les titres suivants sont à ne pas manquer :

Bruno Pelletier : D'autres rives. La dernière parution du chanteur du *Temps des cathédrales* de Notre-Dame-de-Paris.

Barachois : Encore ! Un groupe qui s'est présenté en spectacle au dernier Festival du Voyageur.

Groovy Aardvark : Oryctérope. Une musique à faire danser les jeunes !

Carmen Campagne : La magie de Noël. Disponible sur disque compact et sur vidéo, ce titre est un cadeau de Noël qui laisse une large place aux traditions de cette grande fête de famille.

Du côté vidéo, les titres suivants se font remarquer :

Emporte-moi, un film de Léa Pool récemment passé à Cinémental, raconte l'histoire d'une jeune fille qui cherche à devenir femme entre ses parents qui s'aiment et se détestent à la fois et aux côtés d'un frère avec qui elle vit une grande complicité. Canada, 1999.

Gare centrale, gagnant du Golden Globe du Meilleur Film Étranger. Avec comme toile de fond des majestueux paysages, ce film intimiste et bouleversant dépeint une quête, celle d'un petit garçon à la recherche de son père et d'une femme à la recherche d'une deuxième chance.

Didier, un film d'Alain Chabat. Un film qui démontre que ce qu'il y a de meilleur en l'homme, c'est le chien ! Jean-Pierre et Didier le labrador font une découverte extraordinaire qui les entraîne dans la plus hallucinante des aventures, où le pire cauchemar de Jean-Pierre risque bien d'être la chance de sa vie… Comédie, France, 1997.

De la part du personnel de la Bibliothèque de Saint-Boniface, je souhaite à tous les lecteurs de *La Liberté* un Joyeux Noël et une Bonne Année 2000 !

Bruno LeGal est coordonnateur des services en français à la Bibliothèque publique de Winnipeg. La chronique *Sur les rayons* est rendue possible grâce à la collaboration de la Bibliothèque.

DÉJÀ VU dans La LIBERTÉ

Mini-carnaval à Saint-Lazare



Dans *La Liberté* du 13 mars 1980 on pouvait lire : « La semaine dernière s'est tenue, au gymnase de l'école de Saint-Lazare, un mini-carnaval pour permettre à sœur Hilda Simard, qui œuvre au Pérou, d'amasser des fonds pour les moins fortunés de ce pays. Les recettes de ce carnaval se sont chiffrées à 850,50 $. Les professeurs et les élèves organisateurs de ce mini-carnaval sont très reconnaissants envers tous ceux et celles qui ont participé d'une façon ou d'une autre à cette activité. »

Recette — Bifteck fiesta à l'espagnole

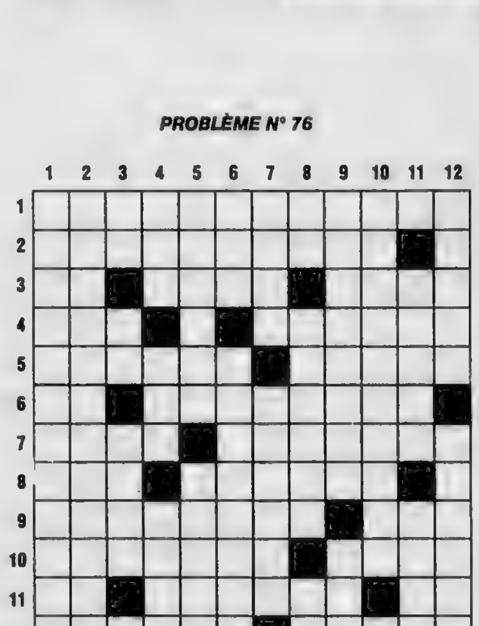
1lb (500 g) de bifteck de surlonge 3/4 po (2 cm) d'épaisseur
1 chacun : poivron vert et rouge, coupés en lanières
1 boîte (12 oz/341 mL) de maïs en grains
1 boîte (10 oz/284 mL) de soupe aux tomates
1 c. à soupe (15 mL) de jus de citron
1/2 c. à thé (2 mL) de cumin ou 1 c. à thé (5 mL) de poudre de chili, optionnel

- Couper le bifteck en 4 portions. Chauffer un grand poêlon huilé à feu moyen-élevé; brunir les biftecks de 3 à 4 minutes de chaque côté. Placer les biftecks sur une assiette et couvrir sans serrer.
- Réduire le feu et ajouter les poivrons; brasser et cuire de 3 à 4 minutes ou jusqu'à ce qu'ils soient tendres.
- Ajouter le maïs avec le jus de la boîte, la soupe, le jus de citron, les jus accumulés sur l'assiette ainsi que le cumin ou la poudre de chili. Cuire de 3 à 5 minutes.
- Trancher le bifteck et servir avec des tortillas et un assortiments de légumes.

Donne 4 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 76



HORIZONTALEMENT

1. Huître commune comestible de grande taille.
2. Elle est habilitée à soigner les malades.
3. Conjonction. – Pièce du jeu d'échecs. – Effilé.
4. En conséquence. – Tégument charnu entourant la graine de l'if.
5. Pratiques le drayage du cuir. – Conduisis.
6. Évelyne Vallée. – Dispositif contraceptif.
7. Grand-mère. – Dans le Loir-et-Cher.
8. Monnaie. – But assigné à une action.
9. Tires profit de. – Époque.
10. Filet pour prendre des perdrix. – Roi de Russie.
11. Conjonction. – Poème en vers de peu d'étendue. – Infinitif.
12. Toutes choses exquises. – Œuf.

VERTICALEMENT

1. Champignon.
2. Renversera l'ordre habituel des choses.
3. Se suivent. – Possessif. – Femme israélienne (1898-1978).
4. Appelé. – Baie du Japon. – But.
5. Assez drôle. – Mammifère carnassier.
6. Impressionné, touché. – Punisses avec rigueur.
7. Enduisit de cire. – Petite brise subite et passagère (pl.).
8. Interjection. – Creuses d'une rainure. – Personnel.
9. Écorchée. – Le départ au golf.
10. Feux de position d'un véhicule automobile.
11. Poussé son cri, en parlant de l'aigle. – Brame, crie.
12. Prends à loyer. – Plante ligneuse grimpante.

RÉPONSES DU N° 75

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	P	O	N	T	A	N	E	M	E	N	T
2	P	A	N	I	E	R	■	R	I	P	E	E
3	L	I	■	C	R	I	T	E	R	I	U	M
4	E	S	P	E	R	E	R	■	O	■	M	P
5	N	I	L	■	I	N	O	P	I	N	E	E
6	E	B	E	N	E	■	N	E	T	O	■	T
7	C	L	I	E	N	T	E	L	E	■	M	E
8	T	E	N	U	■	U	R	E	M	I	E	■
9	O	M	E	T	T	E	■	R	E	N	D	U
10	M	E	■	R	E	S	C	I	N	D	E	S
11	I	N	N	E	S	■	E	N	T	R	E	E
12	E	T	E	■	T	I	T	E	■	I	■	E



Le Club de Bicolo

Noël





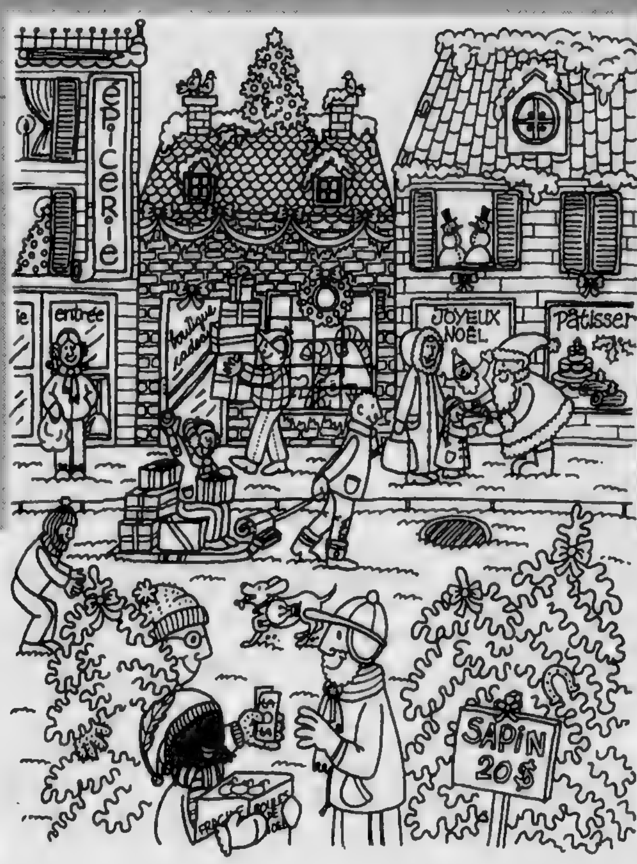


Bonjour à toi ! Noël approche à grands pas. Es-tu excité(e) ? J'ai toujours très hâte à Noël. Chaque année, je me questionne si j'ai été assez sage pour recevoir les cadeaux que j'ai demandés. Et toi ?

Ma liste est courte cette année. Je n'ai demandé qu'une seule chose. J'aimerais bien recevoir des skis de fond. J'en ai fait quelques fois avec des amis et j'ai attrapé la piqûre. J'aimerais avoir ma propre paire de skis. Je me croise les doigts. Et toi, qu'as-tu demandé ?

Le temps des fêtes

Observe ce dessin et tente de retrouver les images suivantes :

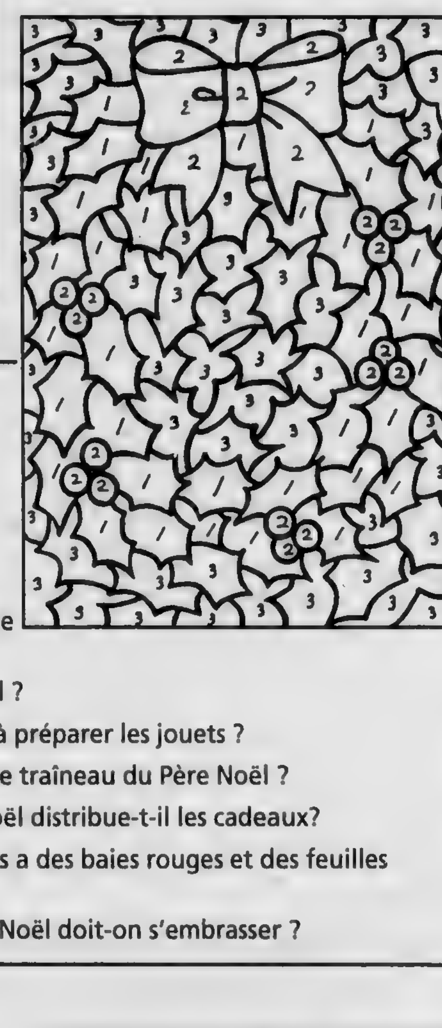


un crayon
une salière
une ampoule
une pipe
un bouton
un rasoir
un fer-à-cheval
une clé
une coupe
un rouleau à pâte
une montre
une bague
un chapeau melon
une plume
une brosse à dent

Dessin caché

Découvre le dessin caché derrière tous ces chiffres.

1 = vert 2 = rouge 3 = jaune



Quiz de Noël

1. De quelle couleur est le nez du petit renne ?
2. Où habite le Père Noël ?
3. Qui aide le Père Noël à préparer les jouets ?
4. Quels animaux tirent le traîneau du Père Noël ?
5. Quelle date le Père Noël distribue-t-il les cadeaux?
6. Quelle plante des fêtes a des baies rouges et des feuilles piquantes ?
7. Sous quelle plante de Noël doit-on s'embrasser ?

Mots cachés

Amis • Amour • Boules • Cadeaux • Carte • Cloche • Décoration • Guirlande • Jeux • Jouets • Lumières • Neige • Noël • Rire • Sapin • Vacances

J	S	I	M	A	G	X	U	E	J
S	X	☃	J	O	U	E	T	S	O
E	U	L	U	M	I	E	R	E	S
C	A	E	E	Y	R	U	O	M	A
N	E	O	G	C	L	O	C	H	E
A	D	N	I	P	A	S	E	U	E
C	A	X	E	☃	N	R	N	O	R
A	C	☃	N	E	D	☃	T	L	I
V	B	O	U	L	E	S	☃	E	R
D	E	C	O	R	A	T	I	O	N

Mot caché : ____________ ________



Eh oui ! C'est déjà le temps de penser à mon concours de Noël! Cette année, je te propose de fabriquer une décoration pour mon sapin de Noël. Tu peux utiliser le genre de matériel que tu veux : papier, carton, laine, noix, tissu. Tu peux fabriquer des décorations de toutes les formes : bonhomme de neige, animaux, instruments de musique, boules, guirlandes... Sers-toi de ton imagination! Il y aura de nombreux prix à gagner parmi les participants et les noms des gagnants seront publiés dans le numéro du 17 décembre. Mais pour ça, il faut absolument que ton bricolage me parvienne le lundi 13 décembre au plus tard. Bonne chance!

Coupon de participation

Prénom: ____________________
Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Code postal: ____________________
N° de téléphone à la maison:
____________ Âge: ________
Si tu participes avec ta classe, inscris:
ton école: ____________________
ton niveau scolaire: ______________

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.

Club de Bicolo • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823



photo: Sandra Poirier

Bricoler à tous âges

Une atmosphère du temps des Fêtes régnait dans la bibliothèque de Saint-Boniface, le 4 décembre, alors qu'une vingtaine de jeunes de six à douze ans bricolaient des cartes de Noël. Sur la photo : Papa Dan Bulloch aide ses deux enfants, Danielle, 7 ans, et Patrique, 5 ans, à bricoler leurs cartes.

Arts visuels

Tétro en 2001

La Galerie du Centre culturel franco-manitobain (CCFM) accueillera l'exposition de Marc Tétro sur l'histoire des Franco-Manitobains un an plus tard que prévu, soit en février 2001. « Marc Tétro a décidé de reporter son exposition d'un an parce qu'il se trouvait coincé dans le temps, explique le directeur des arts visuels par intérim du CCFM, Louis St-Cyr. L'angle de cette exposition, la communauté franco-manitobaine, est un gros projet qui comporte plusieurs dimensions. »

Compte tenu du départ récent du directeur des arts visuels du CCFM, Mario Buscio, Marc Tétro aurait été dans l'obligation de travailler avec une équipe temporaire. « Il a préféré attendre qu'une nouvelle équipe soit mise en place avec l'embauche d'une nouvelle personne au poste de directeur des arts visuels », explique Louis St-Cyr, qui assume la direction des arts visuels au CCFM jusqu'à Noël.

Directeur des arts visuels du CCFM depuis environ un an, Mario Buscio n'est plus à l'emploi du Centre depuis le 30 novembre. L'embauche d'un nouveau directeur devrait s'effectuer en janvier.

S. P.

À l'aube du millénaire

Le centre-ville en fête

Vous vous demendez quoi faire le 31 décembre pour célébrer le nouveau millénaire? Chez Paquin Entertainment Group, qui coordonne les célébrations èa Winnipeg, Gilles Paquin indique quele menu saura plaire à tous.

À mesure qu'approche la fin de l'année, dit-il, la programmation se précise et le mot d'ordre est : la variété!

Parmi les activités, on trouvera donc une programmation familiale à La Fourche, où auront aussi lieu les feux d'artifice en soirée; du vaudeville au théâtre Pantages; l'Orchestre symphonique de Winnipeg présentera de la musique de cinéma et de télévision à la salle du Centenaire; l'édifice du 389, rue Main proposera du jazz, tandis qu'on entendra du blues au Walker et qu'on pourra voir des célébrations de style pow-wow à la Thunderbird House. Paquin Entertainment Group invite la population à converger sur La Fourche en soirée, chandelle à la main.

Toutes les activités seront gratuites.

K. B.

Félicitations!
Papa et Maman



On invite
la famille et les amis
à un thé-rencontre
pour célébrer les
50 ans de mariage de
Cécile Rivard & Lucien Fréchette
le 27 décembre 1999
de 14 h à 17 h
au Centre Saint-Louis,
445, rue Tissot.

VOLLEYBALL

Les Roys couronnés champions

Les luttes ont été ardues, mais les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine ont eu de bons résultats lors des championnats provinciaux de volleyball des 2, 3 et 4 décembre.

Pascal DUBÉ

Les Roys du collège Gabrielle-Roy d'Île-des-Chênes ont été couronnés, le 4 décembre, champions provinciaux de volleyball dans la catégorie AA. Ils ont difficilement vaincu les Goose Lake Raiders de Roblin en demi-finale, puis les Mennonite Blues de Gretna pour mériter leur titre. Ailleurs, les Voyageurs du collège Louis-Riel et les Saints de Saint-Jean-Baptiste ont quand même bien fait malgré la défaite.

« On a tout gagné, lance l'entraîneur des Roys du Collège Gabrielle-Roy, Michel Lavergne. On a gagné tout nos matchs préparatifs aux parties finales et nous sommes demeurés invaincus dans les parties éliminatoires. Je suis très fier de mes gars, ils ont bien joué et ils ont gagné des matchs serrés.

« Deux de mes joueurs, Alain Dupuis et Yvan Boisjoli, ont mérité des places sur l'équipe d'étoiles du tournoi, ajoute-t-il. Jacques Beaudry a pour sa part mérité le titre de joueur le plus utile à son équipe, ce qui lui a valu une invitation de l'Université du Manitoba pour se joindre à son programme de volleyball. »

À Saint-Jean-Baptiste, le collège recevait les compétitions provinciales pour les filles de catégorie A. Même si son équipe n'a pas réussi à franchir les quarts de finale, l'entraîneur des Saints, Sheldon Bouchard, est satisfait de l'effort fourni par ses filles.

« On n'a tout simplement pas été capables de gagner les points importants qui nous auraient permis d'emporter les parties serrées, indique-t-il. Mais la compétition était très élevée et les filles ont donnée tout ce qu'elles avaient. On va maintenant prendre quelques semaines de repos avant de se remettre à l'entraînement pour notre voyage à Hawaï, où nous allons participer à un tournoi à la fin mars. »

Deux équipes du Collège Louis-Riel participaient également au tournoi provincial, dans la catégorie AAA. Les filles ont atteint la finale, alors que la jeune équipe des garçons, éliminée dès les quarts de finale, a connu plus de difficultés.



photo: Pascal Dubé

Les Roys du Collège Gabrielle-Roy sont champions provincial AA au volleyball.

« Même si on était classé au troisième rang au début du tournoi, notre objectif a toujours été de se rendre en finale, affirme l'entraîneur de l'équipe des filles du Collège Louis-Riel, Rachelle Fréchette. On a atteint notre objectif et je suis pas mal fière de l'effort déployé par les filles lors du match de la finale contre les Wings de Westgate. Thalita Lemoine et Nicole Gysel ont d'ailleurs mérité des places sur l'équipe d'étoiles du tournoi. »

« Malgré notre défaite en quart de finale, j'ai aimé ce que j'ai vu pendant le tournoi, indique l'entraîneur de l'équipe des garçons, Paul Paquin. On a déjà identifié quelques points techniques sur lesquels on va travailler l'an prochain, ce qui devrait nous permettre d'être plus compétitifs. Notre équipe a bien travaillé et on a vu des progrès tout au long de l'année, c'est ça qui est encourageant pour l'avenir. »

Télé-horaire de la semaine du 13 au 19 décembre 1999

Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 15 h 59

- 6h30 Mon ami Willy
- 7h00 Matin express
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 9h58 Saveurs de saison
- 10h00 Liza
- 11h00 La Vraie Vie
- 11h55 Saveurs de saison
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Les Détecteurs de mensonges
- 13h00 Les Sœurs Reed
- 14h00 Médias (L) / On aura tout vu! (Ma) / Trajectoires (Me) / Second regard (J) / Les Idées lumières (V)
- 14h30 La Maison de Ouimzie
- 15h00 Budgie, le petit hélicoptère
- 15h10 Iris le gentil professeur
- 15h30 Petite étoile
- 15h45 Rouli-roulotte (L et Ma) / La Boîte à lunch (Me et J) / Les Frimousses (V)
- 15h59 0340

Lundi

- 16h00 Art Attack
- 16h25 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 Joyeux Noël Mr. Bean
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 Réseaux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 De bouche à oreille
- 0h59 La Politique fédérale
- 1h05 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Joyeux anniversaire Sol!
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 Découverte
- 1h00 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 Les Débrouillards
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Boîte à chansons
- 19h00 Virginie
- 19h30 Les Petits Chanteurs de Vienne - Hommage à Mozart
- 20h00 Découverte, hors série : 300 ans de sciences au Canada
- 21h00 Vivement le condom!
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 0h00 Les Nouvelles du sport
- ➤ 0h28 Vues d'ici: **Innu.** *Can. 1994. Documentaire.*
- 1h40 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 Super Mécanix
- 16h30 0340-Le Magazine
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 La Magie démasquée
- 21h00 Notre-Dame de Paris - L'Histoire d'un spectacle
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 Cinéma: **L'Âge de vivre.** *G.-B. 1991. Drame.*
- 2h15 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 Chassé-croisé
- 16h30 Shelby Woo enquête
- 17h00 L'Arche de Noé
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Des mots et des maux
- 19h00 Cher père Noël
- 20h00 La Fureur
- 21h00 Zone libre
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 2000 ans de cinéma: **Le Cercle parfait.** *France-Croatie-Pays-Bas 1997. Drame de guerre. À la suite de la partition de la Yougoslavie, la ville de Sarajevo est en état de siège. Le poète Hamza a préféré ne pas quitter les lieux avec les siens. Un soir, il découvre que deux orphelins se sont réfugiés dans son appartement et apprend que leur famille a été massacrée. Il entreprend des démarches pour les envoyer chez une tante en Allemagne, mais les bombardements rendent la vie de plus en plus précaire. Il organise leur fuite précipitée, mais il faut pour cela franchir la ligne de front.*
- 2h15 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les Chatouilles
- 7h01 Petit ours
- 7h15 Teddy & Annie
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Jim Bouton
- 8h05 Les 101 Dalmatiens
- 8h35 Hercule
- 9h05 Princesse Sissi
- 9h35 La Famille Pirate
- 10h05 Et voici la petite Lulu
- 10h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
- 11h00 Franc-Croisé
- 11h30 Clan Destin
- 12h00 Le Midi
- ➤ 12h30 Cinéma: **Casse-noisette.** *É.-U. 1993. Conte.*
- 14h30 Le Siècle du peuple
- 15h30 L'Accent francophone
- 16h00 Parents d'aujourd'hui
- 16h30 Branché
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Franc jeu
- 18h00 La Soirée du hockey Molson Export
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h30 Les Nouvelles du sport
- 21h57 L'Odyssée de Lukas
- ➤ 22h55 Télé-Nuit: **Dick Tracy.** *É.-U. 1990. Drame policier. Dans les années 30, un détective tenace, Dick Tracy, traque un puissant bandit, appelé Big Boy Caprice, qui dirige les affaires criminelles de la ville.*
- 1h10 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Benjamin
- 7h10 Arthur
- 7h30 Le Premier Noël de Spunky
- 8h00 Souris des villes, souris des champs
- 8h30 Timon & Pumbaa
- 9h00 Animaniacs
- 9h30 Doug
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Médias
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second Regard
- 14h00 Scully rencontre
- 14h30 Entrée des artistes
- 15h00 Jamais sans mon livre
- 16h00 De bouche à oreille
- 17h00 Les Filles de Caleb
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 Les Beaux Dimanches: **Le Show du Refuge**
- 21h00 Les Beaux Dimanches: **Chronique d'une fin de millénaire.** *Documentaire consacré au meilleur de ce que l'humanité a pu nous offrir au cours du dernier millénaire dans des domaines touchant l'expression de la pensée et l'imagination.*
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h35 Les Idées lumière
- 23h05 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h30 Ciné-Club: **Y aura-t-il de la neige à Noël?** *Fr. 1996. Drame social. Une cultivatrice du Sud de la France tente de protéger ses sept enfants de leur père dont le foyer légitime est ailleurs.*
- 1h00 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

- 4h30 C.M. Michaud
- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Maman Dion
- 9h30 Les Saisons de Clodine
- 10h00 Aimer
- 10h30 Coup de chapeau
- 10h45 TVA en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Beverly Hills

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Lampe magique
- 18h30 Les Ailes de la mode
- 19h00 Salle d'urgence
- 20h00 Les PME de la Banque Nationale - Distinction
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicités
- 0h58 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Maman Dion
- 18h30 Fais-moi rire
- 19h00 Histoire de filles
- 19h30 KM/H
- 20h00 Les héritiers de la révolution tranquille
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicités
- 0h58 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Le Bonheur est dans la télé
- ➤ 19h00 Cinéma des fêtes Chevrolet : **Noël chez moi.** *Am. 1996. Comédie sentimentale.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 23h01 Infopublicités
- 1h01 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 L'Émission des records Guinness
- 18h30 Caméra choc
- ➤ 19h00 Cinéma des fêtes Chevrolet : **Noël sans toi.** *Am. 1996. Comédie sentimentale.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicités
- 0h58 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 21e Festival international de cirque de Monte Carlo
- ➤ 19h00 Cinéma des fêtes Chevrolet : **Miracle à St-Nicholas.** *Am. 1997. Mélodrame. Pour éviter la fermeture du seul hôpital de sa localité, une mairesse tente d'enrôler un chirurgien renommé de passage en ville.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Nikita
- 22h30 Le TVA, sports
- ➤ 23h02 Cinéma des fêtes Chevrolet: **Adam, la corde rompue.** *Am. 1991, Drame. Un jeune Amérindien adopté par un professeur célibataire souffre d'une maladie rare qui retarde son développement mental.*
- 1h02 Infopublicités
- 2h02 Fin des émissions

Samedi

- 4h30 Vision mondiale
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Championnat du monde de triathlon Montréal 1999
- 10h00 Un monde de chiens
- 10h30 Le goût de chez nous
- 11h00 Vins et fromages
- 11h30 Fleurs et jardins
- 12h00 Les Ailes de la mode
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- 14h30 Un monde de chiens
- 15h00 Magie sur glace Banque Royale
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Cinéma des fêtes Chevrolet: **Tous les jours Noël.** *Am. 1996. Comédie fantaisiste. Un jeune adolescent revit à chaque réveil le jour de Noël qu'il modifie à sa guise.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **Descente à Paradise.** *Am. 1994. Comédie policière. Un 24 décembre, divers concours de circonstances empêchent trois criminels de quitter la petite ville où ils viennent de braquer une banque.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 Le TVA, Sports
- ➤ 22h55 Ciné-lune: **L'huile de Lorenzo.** *Am. 1992. Drame. Un couple s'efforce de mettre au point un traitement qui guérirait leur fils atteint d'une dystrophie très rare et fatale.*
- 1h25 Infopublicités
- 1h55 Fin des émissions

Dimanche

- 4h30 Infopublicité
- 5h00 Pain de vie
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Vision mondiale
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Via TVA
- 11h30 Fais-en ton affaire!
- 12h00 Infopublicité
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- 14h00 Le championnat des quilles
- 15h00 Magie sur glace Banque Royale
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- ➤ 17h30 Cinéma des fêtes Chevrolet. **Noël chez les Muppets.** *Am. 1992. Conte. La veille de Noël, un vieil homme riche et avare reçoit la visite de trois spectres qui lui font prendre conscience de ses fautes.*
- 19h00 Cinéma Télémax ➤ Vidéotron: **Deux cœurs à louer.** *Can. 1997. Comédie sentimentale. Un patron qui a demandé à une de ses employées, mère célibataire, de se faire passer pour son épouse finit par s'éprendre de celle-ci*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h24 Le TVA, Sports
- 21h52 Entretien avec M. Jean Chrétien
- 22h22 Vins et fromages
- 22h52 Évangélisation 2000
- 23h22 Infopublicités
- 0h52 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 19 décembre à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la cathédrale Notre-Dame-de-Fourvière, à Mont-Laurier, par Mgr Jean Gratton, évêque de Mont-Laurier

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Temps d'affaires (L) / Histoires de musées (Ma) / Les idées lumière (Me) / Panorama (J) / Les arts et les autres (V)
- 5h30 Télématin
- 7h00 Journal de TV5
- 7h15 Bus et compagnie
- 8h00 Zig zag café
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 100% Question
- 10h03 Mise au point (L) / Dimanche midi Amar (Ma) / Noms de dieux (Me) / Notre siècle: 1980-1990 (J) / Au delà des apparences (V)
- 10h55 Revue de presse canadienne (V)
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Bouillon de culture (L) / Gourmandises (du Ma au V)
- 11h30 Faut pas rêver (Ma) / La vie à l'endroit (Me) / La carte aux trésors (J) / Faxculture (V)
- 12h30 Fleurs et jardins (L) / Passions orchestrées (Ma) / Découverte (V)
- 13h00 Funambule (L) / À bon entendeur (Me) / Vins et fromages (V)
- 13h15 Littératour de Suisse (J)
- 13h30 Journal français (du L au J) / Littératour de Suisse (V)
- 13h45 Championnat de football (V)
- 14h00 Journal belge (du L au J)
- 14h30 Journal suisse (du L au J)
- 15h00 La chance aux chansons (L, Ma et J)
- 15h20 La chance aux chansons (Me)
- 15h30 Journal belge (V)
- 15h45 Gourmandises (du L au J)

Lundi

- 16h00 Des chiffres et des lettres
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Les carnets du bourlingueur
- 17h30 Histoires de musées
- 18h03 Journal français
- 18h30 La vie à l'endroit
- 20h00 TV5 Infos
- 20h03 À bon entendeur
- 20h30 Au nom de la loi
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Entre terre et mer
- 1h00 Reflets Sud
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Mise au point
- 3h00 Le journal TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mardi

- 16h00 Des chiffres et des lettres
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Cap aventure
- 17h30 Les idées lumière
- 18h03 Journal français
- 18h30 La carte aux trésors
- 20h15 Coup de coeur francophone
- 20h45 Temps présent
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 La vie à l'endroit
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 Au nom de la loi
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Dimanche midi Amar
- 3h00 Le journal TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mercredi

- 16h00 Les inventions de la vie
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Télécinéma
- 17h30 Panorama
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal français
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 TV5 Infos
- 20h03 Méditerranéo
- 20h30 Expédition pôle sud
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 23h00 Le journal TV5
- 23h15 Soir 3
- 23h45 La carte aux trésors
- 1h30 Magellan hebdo
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Notre siècle: 1968-1980
- 3h00 Le journal TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Les inventions de la vie
- 4h30 100% Question

Jeudi

- 16h00 Des chiffres et des lettres
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Magellan
- 17h30 Les arts et les autres
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal français
- 18h30 Union libre
- 19h30 Écrans du monde
- 20h00 TV5 Infos
- 20h03 Une aventure de Nestor Burma
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Le journal TV5
- 23h15 Jour de foot
- 0h00 Envoyé spécial
- 1h30 TV5 Questions
- 1h45 Expédition pôle sud
- 2h35 TV5 Infos
- 2h38 Littératour de Suisse
- 3h00 Le journal TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Vendredi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Des chiffres et des lettres
- 17h30 d.
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h25 TV5 Infos
- 20h30 Papa, maman, la juge et moi
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Championnat de France de football : Auxerre vs Paris Saint-Germain
- 1h15 Bouillon de culture
- 2h35 Télétourisme
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Samedi

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h20 Revue de presse canadienne
- 6h30 Tendances
- 7h00 Journal de TV5
- 7h15 Bus et compagnie
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Mission Pirattak
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Les inventions de la vie
- 10h00 TV5 Infos
- 10h03 Découverte
- 10h30 Rince ta baignoire
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Génies en herbe
- 12h00 Reflets Sud
- 13h00 Sport Africa
- 13h30 Journal français
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Papa, maman, la juge et moi
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Thalassa
- 17h30 Cap aventure
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal français
- 18h30 Tapis rouge
- 20h40 TV5 infos
- 20h45 d.
- 21h15 Génération sensations
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Le journal de TV5
- 23h15 Vivement dimanche
- 0h45 Écrans du monde
- 1h15 Images de pub
- 1h30 Rince ta baignoire
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Papa, maman, la juge et moi
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Une aventure de Nestor Burma

Dimanche

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h30 Tu vois ce que je veux dire
- 7h00 Journal de TV5
- 7h15 Bus et compagnie
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Mission Pirattak
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Temps d'affaires
- 10h00 TV5 Infos
- 10h03 Kiosque
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Les petites bonnes
- 12h45 Images de pub
- 13h00 Va savoir
- 13h30 Journal français
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Outremers
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Chroniques classiques
- 17h30 Grands gourmands
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal français
- 18h30 Vivement dimanche
- 20h12 TV5 Infos
- 20h15 Bouillon de culture
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Jour de foot
- 0h15 Tapis rouge
- 2h12 TV5 Infos
- 2h15 Télécinéma
- 2h45 Génération sensations
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Jour de foot

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L) / Le point (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Branché
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Griffe
- 1h00 Branché
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

- 4h30 La Facture
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Griffe
- 9h30 Médias
- 10h00 Trajectoires
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Vivre ici
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Impact
- 14h30 La Facture
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Un Canadien à Tokyo
- 17h30 Culture-Choc
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Médias
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Un Canadien à Tokyo
- 21h30 Franc jeu
- 22h00 Zone Libre
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Vivre ici
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 Temps d'affaires
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 Point de presse
- 9h30 La Facture
- 10h00 Griffe
- 10h30 L'Accent francophone
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Un Canadien à Tokyo
- 13h30 Le Journal du siècle
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Toute une époque
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Culture-Choc
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Portrait de notre temps
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Courants du Pacifique
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 L'Accent francophone
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Un Canadien à Tokyo
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Culture-Choc
- 3h30 Courants du Pacifique
- 4h00 Impact

Falcon Auto Leasing au septième ciel

Depuis une dizaine d'années, le magazine Manitoba Business publie une liste des 20 meilleures petites entreprises. Et depuis maintenant trois ans l'entreprise de Roland Boisvert, Falcon Auto Leasing, se classe parmi elles.

Sandra POIRIER

Le magazine Manitoba Business sonde depuis dix ans les petites entreprises manitobaines afin de pouvoir dresser une liste des 20 meilleures. « Environ 250 entreprises participent à notre sondage, précise le rédacteur en chef du magazine Manitoba Business, Ritchie Gage. Ce que nous voulons connaître avec ce sondage, ce sont le chiffre d'affaires, le nombre d'employés et les défis rencontrés par l'entreprise. La liste des 20 petites entreprises est basée sur des statistiques. »

Parmi ces 250 entreprises, le commerce de Roland Boisvert, Falcon Auto Leasing se démarque. Cette année, l'entreprise se classe au 7e rang. « C'est fantastique puisqu'en 1997, on occupait le 17e rang et en 1998, on se classait au 12e rang », mentionne le propriétaire de Falcon Auto Leasing, Roland Boisvert.

« Je suis bien satisfait. Les affaires vont bien, mais cette réussite ne tombe pas du ciel, poursuit-il. Une grande part du crédit doit aller au personnel. » Quatre personnes incluant Roland Boisvert composent le personnel de cette entreprise de location de voitures.

Un des plus grands défis que doit affronter Falcon Auto Leasing est sans aucun doute le marché compétitif présenté par les grands détaillants de voitures qui offrent de plus en plus de contrats de location. « Le changement des taux d'intérêt nous affecte aussi énormément », ajoute Roland Boisvert.

Le propriétaire a toutefois remarqué que ses revenus ont considérablement augmenté depuis que l'entreprise a aménagé dans de nouveaux locaux au mois de mars. Falcon Auto Leasing se situe dorénavant au 361, rue Marion à Saint-Boniface.



photo: Sandra Poirier

Roland Boisvert : « Tout le personnel mérite une grosse part du crédit. »

Nouveau service

Spécialisée dans la location de voitures à long terme depuis 25 ans, Falcon Auto Leasing vend aussi des voitures achetées à l'encan. Depuis septembre, l'entreprise offre toutefois un nouveau service : le "U-Drive", c'est–à-dire la location de voitures à court terme. « Falcon Auto Leasing offre maintenant la possibilité de louer des voitures pour un, deux ou trois jours par exemple », précise Roland Boisvert.

Avec un parc de 215 voitures sur les routes, l'entreprise de Roland Boisvert enregistre un chiffre d'affaires brut de 1,8 million $ par an.

Caisse La Verendrye

CAISSIER ou CAISSIERE

La Caisse populaire
La Caisse populaire La Vérendrye gère un actif de 61 millions de dollars et offre des services financiers à ses 7 000 membres de ses 6 succursales situées dans la région sud-est du Manitoba.

Fonctions
- Responsable d'un tiroir-caisse;
- Assurer le maintien de professionnalisme de la caisse populaire auprés de ses membres.

Exigences
- Personne avenante et dynamique ayant une aptitude pour le service à la clientèle;
- Personne capable de travailler avec un minimum de surveillance;
- Habilité de communiquer efficacement;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, oral et écrit.

Conditions
- Selon l'expérience et l'échelle en vigueur.
- Les avantages sociaux usuels sont offerts.
- Lieu d'affectation: Lorette

Entrée en fonctions
- Le plus tôt possible.

Faites parvenir votre curriculum vitae
sous pli confidentiel **avant le 15 décembre 1999** à:

Mme Rachel Laurendeau
Directrice ressources humaines
Caisse populaire La Vérendrye
1-130, avenue Centrale, Sainte-Anne (Manitoba) R5H 1J3

Les candidats sont sujets à approbation du cautionnement par l'assureur.

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER LÉGISLATIF/CONSEILLÈRE LÉGISLATIVE BILINGUE
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
N° DE CONCOURS : 99-LE00-05 DATE DE RÉVISION : 20 JANVIER 2000
SALAIRE ANNUEL : DE 53 800 $ À 93 657 $

Relevant du conseiller législatif/de la conseillère législative principal(e), le/la titulaire est responsable de la rédaction en français de textes législatifs qui reflètent fidèlement les intentions du gouvernement, de la traduction de textes législatifs de l'anglais au français, et de la prestation de services de conseiller pour le gouvernement en ce qui a trait à la portée juridique des lois actuelles et des projets de loi. En outre, le/la titulaire conseille le ministère du Conseil exécutif, entre autres, quant aux implications juridiques du transfert de compétences et sur le contenu et la rédaction des ententes de transfert fédérales-territoriales.

Le candidat/la candidate idéal(e) possède un baccalauréat en droit et a suivi des cours en rédaction législative et/ou en traduction. Il/elle est en mesure de montrer clairement sa capacité de traduire des textes législatifs de l'anglais au français. La candidature des personnes possédant un baccalauréat en droit et plusieurs années d'expérience en traduction de textes législatifs de l'anglais au français sera également prise en considération. La candidature des personnes ne pouvant faire la preuve de leurs compétences en traduction pourrait être prise en considération si le candidat/la candidate réussit un examen de contrôle. Il est essentiel de réussir à l'examen d'admission au Barreau.

Nota : Il s'agit d'un poste de durée déterminée prenant fin le 15 octobre 2001.

CONDITIONS D'EMPLOI : Le candidat/la candidate est admissible au Barreau du Yukon. Le/la titulaire devra, au besoin, travailler le soir et la fin de semaine.
Une liste de candidatures, valide pour un an, sera établie à partir des offres de services soumises, pour permettre de combler toute vacance similaire éventuelle.

Le gouvernement du Yukon souscrit aux principes d'équité en matière d'emploi.

Les personnes intéressées devront démontrer clairement dans leur demande d'emploi ou dans leur curriculum vitae qu'elles ont les compétences requises pour le poste, car la liste des noms retenus pour les prochaines étapes sera établie en fonction des renseignements fournis. L'énoncé de qualités et la description de tâches peuvent être obtenus sur demande.

Le gouvernement du Yukon fournit une aide à la réinstallation et des avantages sociaux concurrentiels. Les personnes qui vivent et travaillent dans le Nord bénéficient d'avantages fiscaux considérables. Il existe sur place une école francophone et des programmes d'immersion française.

Nous remercions les personnes qui postulent. Nous communiquerons seulement avec les personnes dont nous aurons retenu la candidature pour examen plus poussé.

Prière de soumettre votre candidature à l'adresse suivante :
Gouvernement du Yukon
Commission de la fonction publique
C.P. 2703
2071, 2e avenue
Whitehorse (Yukon) Y1A 2C6
Téléphone : (867) 667-5653
Télécopieur : (867) 667-5755

Yukon
Commission de la fonction publique

Centre Taché

est à la recherche :
infirmier(ère)s autorisé(e)s (R.N.), postes permanents temps plein, avec rotation jour/soirée
1 infirmier(ère) R.N., poste permanent temps partiel (0,7), soirée
1 infirmier(ère) auxilaire (L.P.N.) à temps partiel (0,6), soirée (temporaire)

L'établissement :

Le centre est géré par les Sœurs Grises de Montréal et offre des soins de longue durée à 314 résident.e.s. Sa mission est d'enrichir la qualité de vie des résidents dans un environnement qui ressemble à leur « chez-soi ».

Compétences requises :

Infirmier(ère)s :
- Membre du MARN ou du MALPN.
- Détient un diplôme ou degré d'une école de soins infirmiers reconnue.
- Démontre un intérêt dans la gérontologie.
- Expérience générale ou en gérontologie serait un atout.
- Capacité de travailler avec des résidents atteints de démence, avec des jeunes adultes handicapés ainsi qu'avec les aînés en perte d'autonomie.
- Excellentes habiletés de leadership, d'organisation, ainsi que des habiletés interpersonnelles et de communication.
- Capacité de communiquer oralement en français et en anglais (candidats déjà inscrits à des cours en français seront considérés).
- Possède la santé physique et mentale afin d'accomplir le travail requis.
- Certificat en réanimation cardiaque respiratoire serait un atout.

Échelle de salaire :

Infirmier(ère)s autorisé(e)s de 19,284 à 22,735 $ de l'heure.
Infirmier(ère)s auxiliaires de 14,762 à 18,046 $ de l'heure.

Prime : Nuit (1,05 $/heure), Soirée (0,90 $/heure), Fin de semaine (0,70 $/heure).

Les candidat.e.s intéressé.e.s. sont priés d'envoyer leur demande avec curriculum vitae **avant le 20 décembre 1999** à :

Ressources humaines
Centre Taché
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2B1
Télécopieur : (204) 233-6803

Nous apprécions toutes les demandes mais nous ne convoquerons que les candidat.e.s retenu.e.s.

MANITOBA ARTS COUNCIL — Arts — CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA

AGENTE OU AGENT CHARGÉ DES ARTS DU SPECTACLE – MUSIQUE

Le Conseil des Arts du Manitoba fournit des fonds aux artistes de profession et aux organismes artistiques manitobains. Nous sommes à la recherche d'une agente ou d'un agent chargé des arts du spectacle pour travailler au sein d'une équipe d'agents des arts qui, sous la direction du directeur général, gère au nom du Conseil l'administration des subventions et la mise en œuvre des programmes. La personne titulaire aura les responsabilités suivantes : mettre sur pied des jurys et des comités et en diriger les activités; donner des conseils; participer à l'élaboration de politiques; et analyser les subventions et les programmes dans le cadre du plan stratégique du Conseil. Ce poste donnera aussi à la personne titulaire l'occasion d'aider d'autres agents des arts dans diverses activités reliées à la mise en œuvre et l'évaluation de programmes.

Vous devrez détenir un diplôme universitaire dans une discipline artistique (préférablement en musique) ainsi que cinq années d'expérience de travail dans la communauté artistique ou une combinaison d'expérience et de formation adéquate. Vous devrez posséder de fortes aptitudes en communications interpersonnelles; vous devrez communiquer les politiques et les programmes du Conseil; vous serez au courant des besoins et des intérêts de la communauté artistique; et vous assurerez la liaison avec d'autres organismes artistiques subventionnés par les gouvernements provinciaux et fédéral. Vous posséderez aussi les qualités supérieures en gestion organisationnelle et financière nécessaires pour procéder à l'administration et à l'analyse des programmes et des subventions du Conseil.

Il s'agit d'un poste à contrat à temps plein de trois ans minimum

Salaire : Selon les compétences de la personne choisie et la politique du Conseil.
Date de clôture : le 23 décembre 1999.
Faites parvenir les candidatures par écrit, en veillant à donner le nom de trois répondants, à la personne suivante :
Douglas Riske, Directeur général, Conseil des Arts du Manitoba, 93, avenue Lombard, bureau 525, Winnipeg (Manitoba) R3B 3B1

Centre de santé
Centre de santé Saint-Boniface
St. Boniface Health Centre

Le Centre de santé Saint-Boniface Inc. est un centre de santé bilingue qui offre des services de soins primaires dans les deux langues officielles à la population de Winnipeg. Le Centre permet la formation de professionnels de la santé dans le domaine des services de soins primaires. Il joue aussi un rôle significatif dans le recrutement de professionnels de la santé bilingues au Manitoba et contribue au maintien des effectifs.

Le Centre est à la recherche de candidat(e)s pour le poste qui est identifié ci-après. Les personnes choisies entreront en fonction le plus tôt possible. L'échelle salariale pour ce poste est conforme aux pratiques administratives courantes. Une connaissance approfondie des deux langues officielles est requise.

SPÉCIALISTE EN SANTÉ MENTALE

Sous l'autorité de la Directrice générale et à titre de membre d'une équipe multidisciplinaire, le (la) spécialiste en santé mentale offre des conseils et planifie des interventions thérapeutiques à l'intention des personnes utilisant les services du Centre de santé et de leurs familles. Son but est de favoriser la santé mentale et physique des clients et de la communauté.

Expérience de travail
- Connaissance approfondie et intérêt spécial porté à la santé mentale et à la réadaptation psychosociale.
- Connaissance du développement communautaire.
- Aptitude à traiter les crises avec efficacité, les problèmes familiaux et les personnes souffrant de troubles de santé mentale chroniques qui vivent dans la communauté.
- Sens aigu de la communication et entregent.
- Trois à cinq ans d'expérience en milieu communautaire.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Avoir prouvé son engagement et sa connaissance des soins dans le domaine de la santé communautaire.

Formation académique
- Baccalauréat en sciences infirmières avec spécialisation en santé mentale, ou
- Travailleur social avec spécialisation en santé mentale, ou
- Modules de base en santé mentale communautaire, ou
- Autre discipline connexe avec spécialisation en santé mentale.

Les candidatures doivent être soumises **au plus tard le 27 décembre 1999.** Prière de faire parvenir les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, à **Suzanne Nicolas, 409, avenue Taché, salle D1048, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6. Téléphone : (204) 235-3751; télécopieur : (204) 237-9057.**

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

ORTHOPHONISTE SCOLAIRE

Poste à 95 %
(70 % permanent - 25 % temporaire renouvelable)

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) nº 49 est à la recherche d'un(e) orthophoniste scolaire.

Fonctions :

La DSFM regroupe 22 écoles françaises et dessert une population de 5 000 élèves, des niveaux maternelle à secondaire 4. Le (la) titulaire devra travailler en consultation et en collaboration avec les autres professionnels scolaires, fera partie d'une équipe multidisciplinaire et sera responsable du dépistage, de l'évaluation diagnostique et de l'intervention auprès d'enfants d'âge scolaire et préscolaire au niveau du développement langagier, de l'articulation, de la voix ou de la fluidité.

Exigences :

Le (la) candidat(e) retenu(e) doit détenir un diplôme d'une école d'orthophonie reconnue et doit être admissible pour la certification par l'Association des orthophonistes et des audiologues du Manitoba et par Éducation et Formation professionnelle Manitoba. Ce poste exige des déplacements. Un permis de conduire valide et l'accès à un véhicule sont nécessaires.

Salaire :

Selon l'entente collective.

Les personnes qualifiées sont invitées à faire parvenir leur curriculum vitae, **d'ici le 17 décembre 1999**, à :

Monsieur Louis Druwé
Directeur général adjoint
Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0
Téléphone : (204) 878-9399
Télécopieur : (204) 878-9407
Courriel : ldruwe@ariane.dsfm.mb.ca

CENTRE Taché CENTRE

Thérapeute du comportement

Contrat de 6 mois à temps plein (0,6 etp)
du 14 février au 18 août 2000

Le/la thérapeute du comportement est une personne ressource autonome. Son rôle est de faire l'analyse et de traiter les troubles de comportement des résidents d'un foyer de soins personnels.

Une maîtrise en psychologie (un Bac. dans un domaine connexe pourrait être considéré) et une expérience pratique de l'évaluation et du traitement des comportements dans un milieu institutionnel sont requis. Des connaissances sur les déficiences cognitives, les maladies chroniques et la gériatrie seraient un atout. Le/la candidat.e doit pouvoir communiquer en français et en anglais.

Date limite : le 20 décembre 1999.

Faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae par écrit au :

Centre Taché
Service des ressources humaines
185, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2B3
Télécopieur : (204) 233-6803

Le P'tit Bonheur Inc.

Centre préscolaire et d'âge scolaire

est à la recherche d'un(e)
ÉDUCATEUR(TRICE), Niveau II,
Temps PLEIN
pour un groupe d'enfants de 5 ans
À partir de la mi-janvier 2000

Le (la) candidat(e) doit avoir de l'expérience avec les enfants. Il (elle) doit également maîtriser le français, à l'oral comme à l'écrit. Il (elle) doit démontrer des compétences en matière d'initiative, d'organisation et d'entregent.

Prière de contacter Joanne Lafond au 233-7491.



Encouragez nos annonceurs!

Monteur de ligne stagiaire :

Manitoba Hydro est à la recherche de personnes qualifiées et intéressées à bénéficier d'une formation pour la carrière de monteur de ligne.

À titre de monteur de ligne stagiaire, vous participerez à un programme d'apprentissage d'une durée de quatre ans qui comprend de la formation en cours d'emploi et huit semaines de cours de formation professionnelle axés sur les compétences. Le programme mène au statut de compagnon. Pendant votre période de formation, vous travaillerez dans diverses régions de la province.

Pour que votre demande soit examinée, vous devez satisfaire aux exigences suivantes :

- Avoir obtenu un diplôme d'études secondaires et avoir réussi les cours suivants : mathématiques 40S (mathématiques appliquées ou pré-calcul) ou 300; physique 30S ou 200; anglais 40, 300 ou 301. Toute équivalence en matière de niveau d'études peut exiger la validation du ministère de l'Éducation.
- Détenir un permis de conduire valide de classe 5 et être admissible à une classe supérieure.
- Pouvoir travailler dans les hauteurs (de 9 mètres à plus de 36,5 mètres) sur des poteaux et des pylônes.
- Accomplir un travail physiquement exigeant par tous les temps.
- Pouvoir travailler avec des lignes électriques sous tension élevée tout en respectant les procédures de sécurité établies.

Le processus de sélection comprend des tests d'aptitudes, une entrevue, un examen médical et une séance d'évaluation des compétences et d'initiation aux métiers, d'une durée de deux jours, organisée par Manitoba Hydro.

Salaire : salaire de départ - 10,75 $ l'heure
après 12 mois et jusqu'à 5 ans - 13,98 $ à 21,50 $ l'heure

Les candidats doivent soumettre un curriculum vitae, un relevé complet de notes d'études secondaires et un dossier du conducteur mis à jour au plus tard le 17 décembre 1999.

Joignez-vous à une société qui a un brillant avenir. Société de [illegible] de la prestation de services fiables qui répondent aux besoins de sa clientèle. Nous continuons d'explorer les frontières du secteur et de découvrir des solutions [illegible]. Grâce [illegible] les plus faibles en [illegible] du Nord, nous sommes [illegible] être au premier [illegible] sociétés d'électricité du continent.

Nous nous sommes engagés en faveur de l'équité en matière d'emploi.

Manitoba Hydro
Concours nº 99 / 1016LL
à l'attention de Bev Rae,
Transmission et Distribution
C.P. 815
Winnipeg (MB) R3C 2P4
Télécopieur : 474-4985
brae@hydro.mb.ca

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour l'étape subséquente. Toutes les demandes seront conservées pendant une période de six mois.

Manitoba Hydro

DONNEZ UNE NOUVELLE TRAJECTOIRE À VOTRE CARRIÈRE

Mettez votre expérience au service d'une carrière qui fait toute la différence



Joignez-vous à l'équipe de la sécurité de l'aviation civile du Canada

Vous cherchez un milieu de travail stimulant et diversifié, propice à l'application de vos compétences? Un nouveau style de vie favorable à l'épanouissement de vos compétences et assorti d'avantages sociaux attrayants vous comblerait?

Transports Canada a besoin de **spécialistes en sécurité aérienne.** Joignez-vous à une équipe qui s'applique à offrir au Canada et aux Canadiens le réseau de transport aérien le plus sécuritaire qui soit.

Les candidats et candidates doivent avoir à leur actif au moins un des titres suivants :

- licence de pilote de ligne avec 3 000 heures de vol
- expérience en ingénierie rattachée à la sécurité aérienne ou à la mise au point ou l'homologation de produits aéronautiques
- brevet de technicien d'entretien des aéronefs avec expérience dans un domaine lié à la sécurité en aviation civile, par exemple :
  - gestion de l'entretien des aéronefs
  - conception et évaluation des programmes d'entretien des aéronefs
  - systèmes et applications en assurance de la qualité

Ces postes et autres postes techniques sont offerts à travers le Canada.

Offrez-vous une nouvelle carrière excitante. Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitae à :

Transports Canada
Centre de recrutement externe
Place de Ville
330 rue Sparks
Tour C
Ottawa (ON)
K1A 0N5

Télécopieur : (613) 990-1880
En ligne : www.tc.gc.ca/emplois-a

Pour plus d'information, composez le 1 800 305-2059 ou le (613) 993-7284 (Ottawa-Hull)

Transports Canada souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi.

Transports Canada Transport Canada

Canada

Recyclez ce journal!

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

PLACES DISPONIBLES DANS UNE GARDERIE familiale à Saint-Vital. Appelez Lynn au 255-1239.
921-

VOUS POSSÉDEZ un LIRA, un LIF ou un RRSP locked-in ? Vous devez savoir que votre investissement pourrait vous donner de la liquidité maintenant. Pour information : M.P. Consultant au 1 (877) 902-8282.
923-

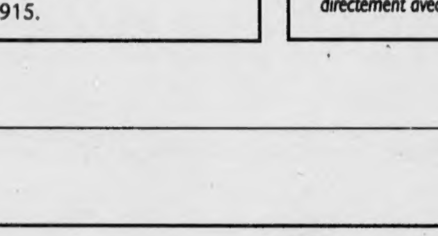
THE TEA COZY, 99 rue Osborne, # 303. L'avenir l'an 2000 ? Les mystères du nouveau millénaire, le Tarot et les feuilles de thé. Par Mme leflour. Lundi au samedi de 13 h à 17 h. Composez le 475-1027.
926-

RECHERCHE

RECHERCHE: Homme libre, mi-quarantaine, semi-professionnel, cherche femme entre 40 et 46 ans pour bonne relation. S.V.P. inclure photo. Envoyez à La Liberté, dossier nº 1, C.P. 190, Saint-Boniface (Manitoba), R2H 3B4.
925-

RECHERCHE: Gardien(ne) à domicile (Saint-Vital) et possiblement autre famille (1 ou 2 enfants) pour partager le gardien(ne). Temps plein. Appelez au 253-3897.
928-

À VENDRE



BELLE MAISON À VENDRE: au cœur de Saint-Boniface, située sur la paisible place Cabana. Excellent état, bungalow de 1 300 pi², 4 chambres à coucher (2 en haut et 2 au sous-sol), planchers de bois franc, garage simple (oversize). Possession en avril. On demande 99 900 $. Pour information ou pour prendre rendez-vous, téléphonez au 233-5618, cellulaire: 791-8834.
896-

LE GARDE-ROBE a une grande variété de vêtements de bureau, robes de mariées et de soirée. 561, rue Des Meurons. Tél.: 233-9552. Roselyne.
868-

À LOUER

À LOUER: Condo au 207, rue Masson, 2 chambres à coucher, laveuse, sécheuse, air climatisé, ascenseur, stationnement et meublé. 700 $ par mois plus eau et hydro. Disponible le 1ᵉʳ janvier. Tél.: 233-3753.
907-

À LOUER: Saint-Boniface, Place de Ville. 1 chambre à coucher et Penthouse, propre et tranquille. Immeuble sécuritaire, air climatisé, entrepôt. Près de la Fourche, comprend tous les services. Téléphone : 942-4100.
915-

À LOUER: Appartement de 3 pièces, entrée privée, comprend chauffage, eau et stationnement. Situé sur la rue Ritchot. 325 $ + hydro. 261-3183.
920-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher, rue Masson. 430 $ comprend chauffage, eau et stationnement. Disponible le 15 décembre 1999. Appelez le 231-5033.
922-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 161, rue Dumoulin. Téléphonez au 233-5087.
927-

À LOUER: Aulneau et Despins, appartement 1 ch. à coucher. Disponible le 1ᵉʳ décembre. Rez-de-chaussée, entrée privée, stationnement dans un garage avec porte automatique, propre et tranquille. Service d'autobus en face. Près du Collège. Service de buanderie, entreposage, 445 $/mois comprend tous les services. Composez le 255-1578.
929-

Nécrologies

Cécile Caron

Paisiblement au Centre Taché le 24 novembre 1999, Cécile Caron est décédée à l'âge de 84 ans.

Elle laisse dans le deuil une belle-sœur Aline Caron et deux nièces et leur époux Nicole Caron-Boulet (Marcel Boulet) et Lise Caron-Landry (Normand Landry) ainsi qu'un petit-neveu Marc Landry et trois petites-nièces Natalie, Sylvie et Janelle Landry. Seront dans la maison du Père pour l'accueillir, ses parents, François-Xavier et Joséphine, et ses deux frères Jean-Baptiste et Joseph.

Cécile a consacré plusieurs années de sa vie à prodiguer des soins attentifs et compatissants auprès de son frère malade Jean-Baptiste et de ses parents. Elle a ensusite œuvré à l'agence de voyage d'Eschambault. À la retraite, elle est devenue Associée des Sœurs Grises, bénévole au Centre Taché et Auxiliaire du Centre Taché.

Les prières ont été récitées en l'église du Précieux-Sang, 200, rue Kenny, le lundi 29 novembre à 10 h suivies de la messe des funérailles qui a été célébrée par l'abbé Marcel Chaput. L'enterrement a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald.

La famille remercie sincèrement le personnel du Centre Taché et ceux et celles, qui par leur présence et leurs prières, ont soutenu Cécile pendant sa longue maladie. Un merci spécial à une bénévole extraordinaire, Annette Marion, à une infirmière spéciale, Marilyn, et à sa bonne amie, Zénobie Champagne, résidente du Centre Taché.

Les personnes intéressées peuvent faire un don à la mémoire de Cécile au Centre Taché, 185, rue Despins ou à Précieuxfonds à la Paroisse du Précieux-Sang, 200, rue Kenny.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Desjardins, 233-4949.



Clémentine Damphousse

C'est avec le soutien spirituel de l'Église et entourée de ses nombreux enfants que Mme Clémentine Damphousse (née Dionne) s'est avancée doucement vers son Créateur. Elle est décédée, après une courte maladie, au Foyer Valade, le mardi 30 novembre 1999 à l'âge de 99 ans et six mois.

Elle a été précédée par son époux Joseph en 1971, par deux enfants en bas âge Norbert et Edouard, par deux gendres Jules Régnier et Olier Labossière, par une bru Carmelle, par ses sœurs Maria, Laura, Marie-Ange et Lucie, par ses frères Nazaire, Joseph-Ernest, Albert et Jean-Baptiste, par ses belles-sœurs Florence et Cécile Dionne, ses beaux-frères Dominique Trudeau, Edmond Delorme, Joseph R. Parent, Théophile Fillion, Arthur Delorme et Ludovic Arcand, ainsi que par son beau-frère Albert Damphousse et ses belles-sœurs Marie-Louise et Anna Damphousse.

Clémentine laisse dans le deuil ses enfants : Marguerite (Dollard Mailhot), Henri (Marie-Marthe), Jean (Léonie), Denis (Yvette), Marie-Thérèse (Alcide Lévesque), Aline (Paul Durand), Marie, Simone, s.n.j.m., Noëlla (Lionel Barnabé), Cécile, Irène, Madeleine (Raymond Dionne) et Gérard (Monique); 34 petits-enfants et 46 arrière-petit-enfants, ainsi que deux sœurs, Ernestine Parent et Rose-Hélène Arcand, et deux frères, André (Célanire) et Georges (Thérèse), et deux belles-sœurs, Cécile Arcand-Dionne et Marthe Dionne.

Avant de résider au Foyer Valade, Clémentine a passé presque toute sa vie à Letellier où elle aimait recevoir et gâter ses enfants et ses nombreux petits-enfants. La messe de la Résurrection a été célébrée le samedi 4 décembre à 10 h 30 en l'église de Saint-Pie de Letellier. La célébration a été présidée par son petit-fils l'abbé Marcel Damphousse, assisté de son neveu l'abbé Georges Damphousse et de l'abbé Laval Cloutier, curé de la paroisse. L'inhumation a suivi immédiatement après la messe au cimetière local.

La famille désire remercier les célébrants ainsi que le personnel du 3e étage du Foyer Valade pour les soins assidus rendus à leur bien-aimée maman.

Au lieu de fleurs, si vous le désirez, vous pouvez faire un don au Foyer Valade, 450, chemin River, Winnipeg (Manitoba) R2H 5M4.

La direction des funérailles a été confiée au Salon funéraire Wiebe, de Morris.

Chronique RELIGIEUSE

Yvette Jamault
Laïque



Dieu a besoin de nous

En préparation du Grand Jubilé de l'an 2000 qui marquera le nouveau millénaire, l'année 1999 consacrée à la contemplation de Dieu que nous appelons Père se termine bientôt. Je dirai de Dieu-Père et Mère, pour reconnaître et rendre hommage à la plénitude de Dieu.

Dieu n'est pas une « divinité immuable, impassible, sans devenir ni histoire », tel que le présentait la philosophie greco-latine qui a influencé la chrétienté primitive pendant longtemps. Pourtant la Bible, dans l'Ancien Testament, nous présente un Dieu qui crée, parle, manifeste ses sentiments, change de disposition, fait alliance avec le peuple d'Israël, un Dieu qui est donc constamment en mouvement vers l'avant. Dans le Nouveau Testament, Jésus révèle son Père comme une personne vivante, présente au projet de l'humanité, une personne de communion et de tendresse, de don, de compassion et de pardon. Jésus a manifesté au monde un Dieu proche, un Dieu-avec-nous. On ne peut pas enfermer Dieu dans un système culturel, politique ou religieux.

La question fondamentale est dans la relation individuelle de tendresse que Dieu-Père et Mère offre à chacun-e. « Pierre, m'aimes-tu ? » demande Jésus. Nathalie, Jean, Claudine, Frédéric, m'aimes-tu ? Cette question personnelle de Dieu, la Toute-puissance incarnée en tendresse infinie, m'est posée, à moi, fils, fille de Dieu. Ma réponse est indispensable, car pour qu'il y ait relation de tendresse, l'amour offert a besoin d'être voulu et reçu par quelqu'un. Dieu n'est pas un mystère insondable : Il est Trinité, un Dieu en trois personnes parce que l'amour ne peut pas être seul, mais en mouvement d'union entre des personnes distinctes et libres. Puisqu'Il respecte notre liberté, ce Dieu-Père et Mère attend de nous une réponse d'amour, faite de disponibilité et de collaboration à son œuvre de salut dans le monde.

Pourrait-on dire que Dieu a besoin de son Fils et de nous, ses fils et ses filles ? Dieu aurait pu choisir d'instituer sa puissance de salut dans le monde en exerçant un pouvoir absolu. Mais puisqu'il est un Dieu de relation et de liberté, il a choisi de se manifester en son Fils qui a tout assumé de la condition humaine, de la naissance jusqu'à vivre l'expérience de la souffrance et de la mort sur une croix. « Celui qui m'a envoyé est avec moi : il ne m'a pas laissé seul, parce que je fais toujours ce qui lui plaît. » (Jean 8, 29) « Le Père aime le Fils et il a tout remis en sa main. » (Jean 3, 35) En Jésus, Fils, la puissance de salut de Dieu passait par son acceptation de donner sa vie pour que d'autres aient la vie. « Je suis venu pour qu'ils (elles) aient la vie et qu'ils (elles) l'aient en abondance ». « Ma nourriture, c'est de faire la volonté de celui qui m'a envoyé et d'accomplir son œuvre ». (Jean 4, 34)

Aujourd'hui, Dieu passe par nous, ses fils et ses filles, pour continuer son œuvre de salut. Il nous confie la responsabilité de tenir ses promesses de bonheur en son nom et Il nous soutient par sa force et son amour. À la suite du Fils de Dieu, notre mission est de faire grandir, avancer le règne de Dieu sur terre, règne de paix, de joie, de justice, d'amour. Qui que nous soyons nous sommes appelés à donner, à servir la vie en dénonçant les injustices, en faisant quelque chose pour enrayer toute forme de souffrance en soi et dans les autres, car c'est le don de soi pour la vie qui sauve et non pas la souffrance.

Trop souvent nous attendons que Dieu réponde à nos supplications et qu'il intervienne par sa Toute-puissance d'amour. Et nous sommes déçus de notre Dieu puisqu'Il semble ne pas répondre à nos attentes. Faudrait-il renoncer de nous préoccuper de ce que nous pouvons attendre de Dieu pour nous attarder à percevoir son besoin à Lui ? Arrêtons-nous quelques instants pour penser, contempler le besoin de Dieu-Père et Mère de nous communiquer sa tendresse, sa fidélité, sa puissance, sa liberté, sa vérité, sa miséricorde, sa compassion, en un mot son amour.

Nos cris d'intercession ne devraient-ils pas éveiller en nous le désir de mobiliser la puissance et la tendresse de Dieu-Père et Mère qui nous habite et nous pousse à agir pour soulager les misères et apporter le bonheur à ceux et celles qui sont affligés.e.s?

NOTRE PÈRE, qui est aux cieux
et à l'intérieur des êtres et des choses.
Que ton nom de tendresse et de libération soit célébré.
Que ton règne vienne par des gestes
en faveur des opprimés et des pauvres.

NOTRE PÈRE, que ta volonté soit faite
sur la terre comme au ciel
et fais que notre volonté
de bâtir un monde plus juste et plus humain,
rejoigne ta volonté.

NOTRE PÈRE, donne-nous aujourd'hui notre pain de ce jour,
pain de l'espoir, du réconfort et du nécessaire,
pain du travail et un vrai salaire.

NOTRE PÈRE, pardonne-nous nos mauvaises actions,
fais que nous cultivons les dispositions mêmes de Jésus
et retrouvons le chemin du cœur.
Ne nous soumets pas à la tentation,
de nous replier sur nous-mêmes
et de nous enfermer dans l'égoïsme et l'indifférence.

NOTRE PÈRE, délivre-nous du mal,
de la vie sans audace,
de la peur de prendre des risques,
de la peur de prendre la parole et la liberté.

SAINTE-ANNE

Prendre le jeu au sérieux

Récréologiste, Lynne Lemoine estime que les bonnes habitudes s'acquièrent très tôt. pour cela qu'elle a mis sur pied Bougeons ensemble, un programme d'exercice pour les enfants de deux à quatre ans.

Daniel BAHUAUD

« Si on prenait le temps de s'amuser, on éliminerait bien des problèmes de santé, y compris la dépression, lance la récréologiste Lynne Lemoine. Jouer, c'est tellement important. Et trop souvent, on ne s'aperçoit pas de l'impact positif que ça peut avoir. Aujourd'hui, moins de gens sont actifs, surtout les jeunes. Il y en a plus qui sont obèses ou qui commencent à fumer. Même la Province et le fédéral reconnaissent que c'est un problème et que si on ne fait pas quelque chose, nos soins de santé vont nous coûter encore plus cher. C'est pourquoi il faut développer de bonnes habitudes récréatives dès un bas âge. »

C'est dans ce but que la résidante de Sainte-Anne a décidé de lancer *Bougeons ensemble*, un programme d'exercice et de développement physique pour enfants de deux à quatre ans. *Bougeons ensemble* permet aux enfants de danser, de jouer et de s'initier aux sports, accompagnés de leurs parents. Le programme a pour objectif de stimuler le développement physique et la coordination des jeunes. Il leur permet de jouer, rire et s'exprimer librement en français.

« Il n'y avait rien pour les jeunes à Sainte-Anne, explique Lynne Lemoine. Surtout rien en français. Je suis moi-même mère de deux enfants, alors j'ai contacté le comité culturel et je me suis offerte comme bénévole. »

Avec l'appui du comité culturel, Lynne Lemoine a obtenu la permission d'utiliser le gymnase de l'école Pointe-des-Chênes. Lancé en octobre, le programme accueille déjà une dizaine d'enfants et de parents, qui apprécient avoir un endroit où leurs jeunes peuvent dépenser de l'énergie, surtout l'hiver.

Lynne Lemoine note que les parents sont très fidèles aux sessions hebdomadaires du programme. « C'est très encourageant, note la récréologiste. Les parents donnent l'exemple. Les bénéfices physiques et émotifs sont très réels. C'est drôle, par contre, de voir les parents sauter comme des sauterelles, ou jouer aux cerceaux et aux ballons. Les enfants, eux, veulent s'amuser, mais parfois il faut encourager les parents à ramper par terre avec leurs petits! »

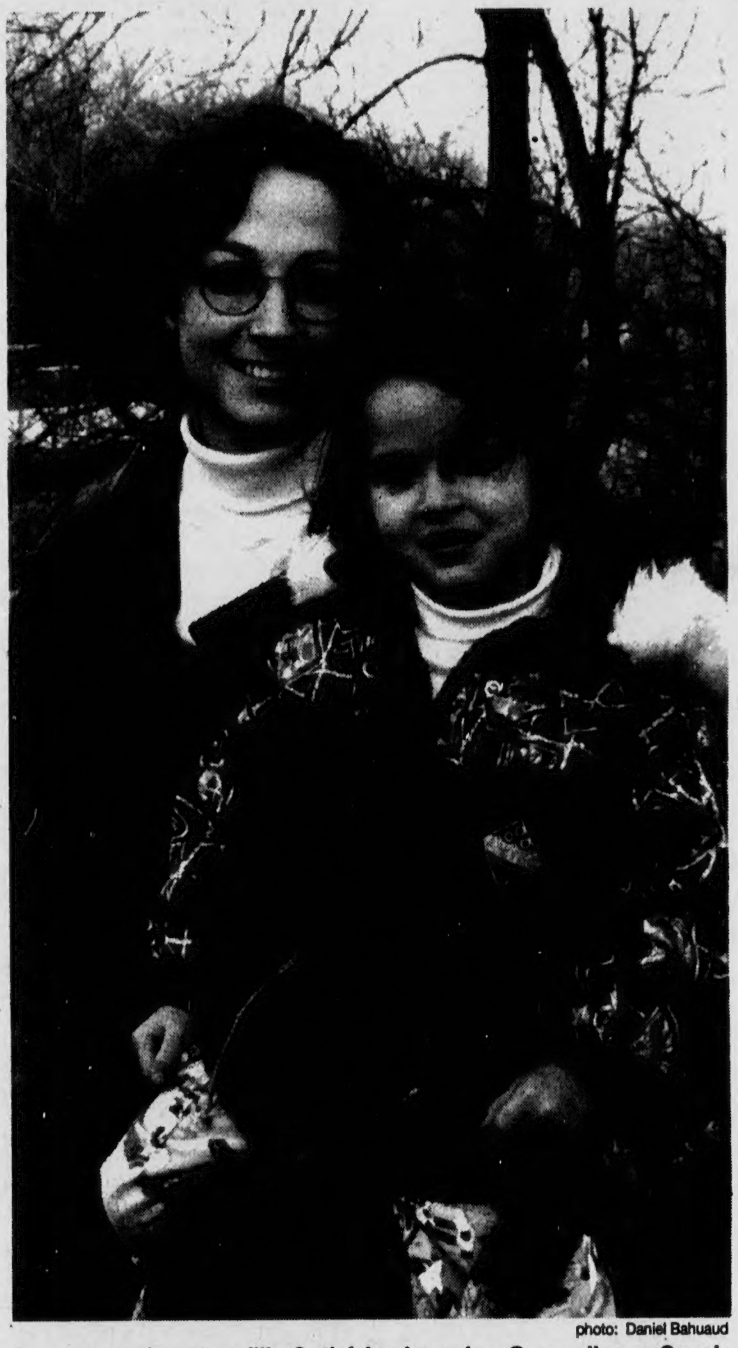


photo: Daniel Bahuaud

Lynne Lemoine et sa fille Cathérine Lemoine-Courcelles : « Savoir s'amuser, c'est savoir se maintenir en santé. »

Lynne Lemoine a obtenu son diplôme en récréologie en 1991 à l'Université du Manitoba. « La récréologie, c'est plus que le sport et l'éducation physique, note-t-elle. Nous étudions toutes les activités de loisir et le temps réservé au loisir. La récréologie cherche à stimuler le bien-être de la personne totale. Elle essaie de répondre aux besoins physiques, mentaux et même spirituels des gens. Il y a une psychologie et une sociologie du temps libre. Il faut comprendre ce qui motive un individu, ou même une communauté, à participer ou à ne pas participer à certaines activités récréatives. »

Bougeons ensemble a lieu tous les lundis entre 18 h 30 et 19 h 15. Le programme se termine à la fin avril. Coûts : 35 $ pour l'hiver, ou 2 $ par session. Renseignements : 422-8852.

À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

MONK, GOODWIN
...AVOCATS ET NOTAIRES...

Me LAURENT J. ROY , c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

Cet espace est à votre disposition!

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste
- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

La Maison d'Optique
157
boulevard Provencher
233-3889
SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES

BRUNET Monuments
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au **433-7257**

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach Tél.: 326-1351

GRAPHICS INC

- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joël Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Doris Smith

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051

autopac

SERVICES

Cabane à sucre
Chez Dany

... dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!

- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE À POINTE-DU-LAC
à mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40

Pour information : Dany Neron
Tél. : (819) 370-4769
Sans frais : 1-800-407-4769
Télec. : (819) 370-4768
e-mail : info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca

La LIBERTÉ

AUTREMENT

www.presse-ouest.mb.ca



Tanné de prêter votre journal à toute la famille?

Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA	Collin LeGall, CMA, CIP
Eugene Brokopiw, CA	Lucile Legal-Griffiths, CA
Bruce Caplan, CA, CIP	Travis Leppky, CA, CISA
Arthur Chaput, CA, CFP	Henri Magne, CA
Gilles Chaput, FCA	Mona Marcotte, CA
Raymond Desrochers, CA,CFE	Elizabeth Maw, CA
Pamela Dupuis, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
James Doer, CA, CFP	Georges Picton, CGA
Patrick Groening, CA	Jennifer Pyzer-Whetter, CA
Lucien Guenette, CA	Marc Rivard,CA
Chris Kauenhofen, CA (en stage)	Mark Wong, CA (en stage)

BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

La LIBERTÉ

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher

Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à
La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ______________________
Prénom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Ville: ______________________
Province: ______________________
Code postal: ____________ Téléphone: ____________
Je choisis de payer par:
Visa: ____________ MasterCard: ____________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4